CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80, les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Les ANNONCES des mariages et de décès, les articles qui appellent l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des personnes, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons animaux épaves ou égarés &c. &c., leur seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour les nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

MAGASIN DE PEIGNES et de Variétés, en gros et en détail, à l'enseigne du Peigne en or, rue de Chartres, No. 70.—Les soussignés ont reçu, en outre de leur ancien approvisionnement, un grand assortiment complet de marchandises dans leur ligne d'affaires, consistant en partie des articles suivans, qu'ils vendront à des prix modérés et à des termes accommodans, savoir: Peignes en écaille, en corne de buffle, en ivoire et Bresiliens, de toute descriptions; brosses à dents, à cheveux, à peau, et à ongles; brosses à chevaux, à fourbir et pour la poussière; violons, guitares, accordéons, et boîtes à musique grandes et petites; boîtes à musique, grandes et petites; boîtes à ouvrage, à musique, pour dames, boîte à toilette et de fantaisie; secrétaires portatifs et boîtes à toilette pour dames et messieurs; parfumeries de toute sorte, miroirs de poche, à toilette et allemandes; miroirs convexes, à main et autres; chaînes en or, en argent, en verre taillé, graines, corail et indiens; étuis, cabas pour tables et pour Indiens, capsules; porte capsules; poches à plomb et centinuons du; cornets à poudre et poires; sacs à jeu; fusils de chasse doubles et simples, pistolets de duel, d'arçons, de ceinture et de poche; canifs, rasoirs, ciseaux, cuillères à thé et à soupe; cuirs à rasoir; aiguilles de Hemming & sons; de omnibus; épingles anglaises et allemandes; dés en argent, en acier et en cuivre; livres de poche; portefeuilles, bourses et ceinturons pour argent; encriers en porcelaine, en verre et de poche, cirage, papier à lettre et à dessin, cartes à jouer et à visites; jeux de tric trac; dés; dominos, et jeux d'échecs; boutons en or, à bretelles, et en perles pour chemises, bagues en or et à tresses; lunettes montées en or, argent, écaille, plaquées et en acier; porte crayons en argent et plaqués, pointes en plomb, crayons, et crayons en plomb; poupées, bijouterie française et américaine, et un nombre infini d'articles de fantaisie, propres au détail de la ville et de la campagne.

30 oct SIMMONS, HART & Co.

AVIS.—Les soussignés ont formé une société, à dater de ce jour, sous la raison de GUINAULT & DELASSUS, pour les transactions d'encan en général. Leur magasin est situé rue St Louis entre Chartres et Levée, vis-à-vis Messrs. Carrière, Daran & Co.

Ils osent espérer mériter la confiance de leurs amis et du public par leur zèle et leur ponctualité. Leurs jours de ventes seront les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, et commenceront mercredi prochain, 17 du courant.

Ils se chargeront aussi des ventes de propriétés et d'esclaves, ainsi que des fonds de magasin, &c.

S GUINAULT,
11 oct—1m A. DELASSUS.

AGENCE A LA VILLE DE WASHINGTON.

Francis A. Dickins, de la ville de Washington ayant résigné l'emploi qu'il occupait depuis plusieurs années dans les départemens de la guerre et de la trésorerie, a entrepris l'agence de toutes les réclamations devant le Congrès et autres branches du Gouvernement, en y incluant les commissaires des traités et les divers officiers publics. Il se chargera de toutes les réclamations de préemption; à procurer des patentes pour les terres publiques; des réclamations contre les chevaux perdus au service des Etats-Unis; aux propriétés détruites, aux invalides, aux pensionnaires de la Révolution et de la Marine; réclamations pour les services rendus pendant la Révolution, soit pour commutation, demi-solde ou terres données en récompense, aussi bien que celles contre l'Etat de la Virginie que contre les Etats-Unis; toutes réclamations provenant de contrats avec le Gouvernement, ou les dommages éprouvés par suite de l'action ou de la conduite du Gouvernement; en outre, toutes les affaires qui se traitent devant le Congrès ou les officiers publics, qui demanderont l'aide d'un agent ou d'un avocat. Ses prix sont modérés, et dépendront du montant des réclamations et de l'étendue des services.

M. DICKINS est connu par la majorité des personnes qui ont fait partie du Congrès, pendant les dernières années, ou qui ont occupé des emplois publics à Washington.

Toutes les lettres qui lui seront adressées devront être affranchies.

Références à M. JOHN SLIDELL, à la Nelle Orléans. 12 fev—1an

A VENDRE—Une maison de résidence dans le centre de la ville, qui loue $1250 par an, et susceptible d'augmentation. Le prix demandé est $10,500, moitié payable au comptant et ajoutant un intérêt de 8 pour cent par an. EDW. GOTTSCHALK.

12 oct Gourier

AVIS.—Les dixes Nos 488, 190, 912, 660, 1009, 1025, 1327, 694, 177, 1646, 1552, 643 et 1276 devront présenter leurs reçus respectifs pour les marchandises qu'ils ont transportées dans avire Hannibal autrement ils seront poursuivis conformément à la loi.

23 oct LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

MARRONNAGES.

VINGT CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron, du soussigné, de travaux à l'embouchure du Bayou Lafourche, le 20 août dernier, le mulâtre clair, nommé JACK BROWN, âgé d'environ 33 ans, taille 5 pieds 5 pouces et parlant l'anglais seulement. Le dit mulâtre appartient au bureau des travaux publics de l'Etat. La susdite récompense sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet Etat, ou à moi. WM MAYO, Surintendant du bureau des travaux publics.

Dans le cas que le dit esclave serait arrêté et logé dans une des geoles de l'Etat, notice devra en être donnée au secrétaire du Bureau des travaux publics à Nelle Orléans. 29 oct—6

$10 DE RECOMPENSE—Parti marron de chez le soussigné, un négrelmommé GEORGE âgé d'environ quarante ans, taille moyenne, ayant des cicatrices sur le cou, marchant les pieds très en dehors, appartenant anciennement à M James McGee, sellier. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cette paroisse ou le remettra à son maître à une lieue au dessous du fleuve, près des casernes.

27 oct—3 LOUIS RABEAUD

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE seront payées pour l'arrestation du l'esclave HANIBAL, alias DOUCK, nègre, appartenant au soussigné. Ledit esclave est âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces, figure ovale, barbe forme et portant des prussiennes, lèvres grosses, jambes un peu cambrées.

Les capitaines de navires, et de bateaux à vapeur, sont prévenus de ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.

S'adresser à Mr. Beauregard, bureau du marshal, rue Condé, No. 33. 24 oct

CINQUANTE piastres de recompense, seront payées à celui qui ramènera au bureau de cette feuille, une petite négresse du nom de IRIS, qui manque de chez son maître depuis environ vingt cinq jours; elle a la figure ronde, ses sourcils se joignent, et elle marche les pieds un peu en dedans; elle est créole d'une habitation de la paroisse St. Jean Baptiste. On suppose qu'elle a été enlevée en se rendant au marché du faubourg Ste. Marie.

19 oct—12

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron le 22 septembre, l'esclave griffe nommé WASHINGTON, âgé de 21 ans, taille d'environ 5 pieds 6 ou 7 pouces, forte constitution et bien fait, cheveux épais et assez disposés à être plats. Il parle un peu le français et a navigué sur le lac. Il appartenait autrefois à une personne demeurant à la baie St.-Louis. Cet esclave a le regard en dessous, lorsqu'on lui parle. La récompense susdite et tous les frais raisonnables seront payés à celui qui le mettra à la geole ou le délivrera à SMITH, HUBBARD & Co.,

17 oct—15,3pe Rue de Chartres, No 30

$50 DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation de M Owen Jones, du comté d'Arkansas, Etat de l'Arkansas, près du débarcadoure du Grand Lac, le jeune nègre WYITT, âgé d'environ 28 ans, n'ayant que peu ou point de barbe: il a une hernie et porte généralement des suspensoires. On croit qu'il a une cicatrice sur sa joue gauche: il est platrier de profession et est un peu maçon. Sa taille est de cinq pieds neuf à dix pouces; il est très noir et à l'air insolent. Cet esclave a été acheté en cette ville dans le printemps de 1837, de M. Fink; il parle français et anglais et a été vu vers le 1er. de septembre dans la troisième Municipalité. La récompense susdite sera payée à celui qui le délivrera aux soussignés.

SMITH & VORHEES,
2 oct—1m 35, rue du Camp.

CONDUIT à la geole de la paroisse de Jefferson, un nègre se nommant William, et se disant appartenir à M Flora, demeurant sur la côte. La taille dudit nègre est d'environ cinq pieds et demi, grêle et d'un noir peu foncé. Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi. 29 sept M J GARCIA—shérif

$25 DE RECOMPENSE.

PATIS marrons de chez le soussigné, depuis le 21 du courant, les esclaves suivans.

ALBERT, mulâtre âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 7 à 8 pouces d'une très forte constitution ayant une dent de devant de moins, les joues saillantes, le regard sournois, et parlant très lentement. Il était vêtu lors de son départ, d'une paire de pantalons de coton de bleue, chemise de couleur, un gilet rond de couleur bleue et un vieux chapeau noir.

ROBERT SIDDENS, mulâtre, de couleur foncée, âgé d'environ 25 ans, taille d'environ 5 pieds 10 à 11 pouces, très fortement constitué, de grosses lèvres, et figure pleine, son air est plutôt lourd et endormi qu'autrement. Il était vêtu lors de son départ, d'un pantalon de cotonade bleue, chemise de couleur, et d'un chapeau noir.

Albert sait lire et écrire, et cherchera probablement à contrefaire des papiers de liberté.

F. B. HIERN,

Passe Christian Mississippi, 21 septembre 1838.
Pour d'autres détails s'adresser à
FRANCIS TURNER & Co.,
27 sept—1m 34, rue Poydras.

CENT CINQUANTE PIASTRES de récompense seront payées pour l'arrestation de l'esclave EDWARD, appartenant à M Alcée La Branche. Ledit esclave a été vu en ville, ainsi qu'au bas du rail road Pontchartrain où son frère tient un cabaret. Edward se fait appeler parfois Hill, et a pour habitude de changer souvent de nom; c'est un griffe âgé d'environ 21 ans, taille de 5 pieds 4 à 5 pouces, figure ronde, cheveux épais, lèvres grosses. Edward se fait aussi passer pour libre et est probablement muni de faux papiers de liberté.

Les capitaines de navires, et de bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne pas le recevoir, sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois. S'adresser à F J FORSTALL & BROTHER,

13 sept—2m 3, Front Levée.

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, un petit mulâtre nommé MADISON, se disant appartenir à M Jacques Berne, de la Nouvelle Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Bernard, 28 aout 1838
30 aout—1m FRANÇOIS GARIC—shérif

A VENDRE par les soussignés;
Couvertures françaises de 3 points
Alpagas noires 1re qualité
Indiennes françaises
Toile à drape
Mousseline Suisse
Vin de Champagne
do de Bourgogne
do de Rhin. BLANCHARD, EIMER & Co
26 oct—4 26, rue Bienville

CIGARRES DE LA HAVANE.—Regalias, Cazadores, Trabuco, Cazadora, et cigarres pour dames, en débarquement du brick Pastora, et à vendre par J. M. CABALLERO,
26 oct. 80, rue St. Louis.

CHAUX DE THOMASTON.—600 barils, le chargement du brick Virginia, en débarquement vis à vis la rue d'Esplanade, 2me. municipalité et 500 barils, restant du chargement du brick Voltaire, en débarquement, vis à vis la rue Benville, 2de municipalité, cette chaux est de première qualité, et à vendre par GEORGE BEDFORD,
oct 30 26, rue Bienville.

ECOLES.

PENSION DE DEMOISELLES,
Rue Philippa, auprès du Gouvernement,
DIRIGÉE PAR MADAME GRANET.

CONDITIONS:		
Demi-pension	par mois	$16 —
Externat	do	10 —
Piano	do	12 —
Harpe	do	6 —
Dessin	do	6 —
Danse	do	6 —
Chant	do	10 —
Usage du Piano	do	1 —
Espagnol	do	8 —

1° Les livres, ardoises &c, se paient séparément.
2° Un mois commencé se paiera entier.
3° Les paiemens se font régulièrement chaque mois.
4° Il n'est fait aucune déduction pour les absences non pour les vacances.

Madame Granet est secondée par des maitres choisis et M Granet lui même fait les classes de français.

Institution Jefferson.

Préparatoire au Collège Jefferson et autres, dirigée par B Granet, docteur ès-lettres.

PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE CONTI & BIENVILLE.

(Ce local a été choisi de préférence à tout autre. Il est on ne peut plus favorable à ce genre d'établissement. On n'y entend aucun bruit de voitures, et rien ne distrait l'attention des élèves.)

L'INSTITUTION JEFFERSON est divisée en deux parties. La première partie ou division élémentaire comprend les diverses branches de l'éducation ordinaire en Français et en Anglais. La seconde partie embrasse le Latin, le Grec, les Mathématiques &c.

L'exactitude, l'ordre et la discipline y sont aussi observés.

CONDITIONS

Classe élémentaire par mois	$10
Classe supérieure	15
Langue Espagnole	6

1o. Les Livres, Ardoises et Papiers se paient séparément.
2o. Un mois commencé se paie en entier.
3o. Il n'est fait aucune déduction pour les absences, les congés ou les vacances.
4o. Les paiemens doivent se faire régulièrement tous les mois.

HEURES DE CLASSE de 8 1/2 à 3, excepté le jeudi. 18 septembre

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES

Dirigé par Mme. MARION et sa fille, successeurs de Mlle. Françoilette Dufosse.

Rue de Condé, No. 155, entre les rues Hôpital et Quartier. La maison ayant cour et jardin, très-spacieuse et bien aérée, convient parfaitement pour ce genre d'établissement.

MADAME MARION et sa fille s'étant toujours consacrées à l'instruction de la jeunesse, espèrent par les soins particuliers qu'elles apporteront aux progrès des élèves, mériter les suffrages des parens qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Mr. MONTILLY, professeur de Français et M. Mac-Manus, professeur d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Ces dames se feront un devoir d'observer dans leur pensionnat tous les devoirs de religion et se chargeront de faire communier les enfans qui leur seront confiés.

Les classes seront ouvertes depuis 8 heures du matin jusqu'à 5 du soir.

Le cours des études du Pensionnat et de l'Externat comprendra: La lecture, l'écriture, la langue française, la langue anglaise, littérature française et moderne, la géographie, et la mythologie.

Tous les petits ouvrages à l'aiguille y seront également enseignés.

CONDITIONS:

PRIX de la pension entière, le blanchissage non compris, par mois $16

Idem pour la demi pension, 10

Idem pour l'Externat, fournitures de classe comprises, 6 50

Idem pour les enfans au dessous de 7 ans, 4 50

Des talents d'agréments payés à part.

S'adresser pour plus amples renseignemens à l'établissement, où l'on délivre un prospectus détaillé.

7 oct—15,3po.

ECRITURE.—Ceux dont les affaires rendent une belle main indispensable, trouveront qu'il est de leur intérêt de se rendre à l'académie d'écriture de Dolbear, située à l'encoignure des rues du Canal et de l'Exchange Place Pour l'avancement de ceux que les occupations retiennent pendant le jour, il y aura une classe du soir qui commencera toujours à 7 heures.

Cette académie étant en opération depuis les sept dernières années, et ayant toujours été pendant cette époque libéralement patronisée, les propriétaires n'ont seulement qu'à faire observer qu'ils n'épargneront ni peines ni soins pendant la saison qui s'avance, pour mériter la réputation que leur institution n'a jamais cessé de jouir, et pour faciliter, comme par le passé une belle main si nécessaire dans les affaires, que peu de leçons de leur méthode suffisent pour acquérir.

5 nov

ACADEMIE DE DANSE—(Nouvelle méthode)—Jean Devott, depuis plus de deux ans professeur au couvent des Dames du Sacré Cœur et dans les collèges de Baton-Rouge et Jefferson, se fait un devoir de remercier les familles de la confiance dont il a été l'objet, et à l'honneur d'informer le public qu'il compte se fixer à la Nouvelle Orléans, à partir du 1er. novembre prochain, époque à laquelle il ouvrira son cours.

Il enseignera la tenue, les pas les plus modernes, les valses, les figures des quadrilles les plus nouveaux, &c. les leçons auront lieu trois fois par semaine, au prix de $24 par quartier, payable moitié d'avance; les leçons particulières au prix de $12 pour 12 leçons.

Il espère que les personnes qui apprécient cette partie complémentaire de toute bonne éducation, voudront bien lui continuer leurs suffrages.

Tous les mois, afin de constater les progrès des élèves, il y aura, en présence de leurs parens, une réunion dans la salle des leçons qui sera indiquée ultérieurement. 5 oct—3m

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE

En 20 Leçons.

M. VANNIER, Géomètre-arpenteur, ancien député inventeur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative inventée pour enseigner à Lire le Français en 20 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique aux dates des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, rue de Toulouse, 126, entre Bourbon et Dauphine. Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutes les parties de l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Ortographe, l'Arithmétique, l'Algèbre, et Dessin linéaire, et le Tenue des livres, et à toute connaissance peu compliquée.

Leçons en ville. 13 mai—6m, 3ps

W. BLOOMFIELD,
Rue de la Bourse, Conti et St. Louis.

Il s'occupe de la rédaction des registres et d'un temps de Minutes des notaires, et tout autre sorte d'ouvrage dans sa profession. 31 oct—3

ON demande un instituteur qui serait disposé à aller se fixer à la campagne, dans une famille respectable. On désirerait qu'il sut parler le français et l'anglais.

S'adresser, pour plus amples renseignemens, à
BD. LAUDUMIEY,
30 oct—6 rue St. Louis, No. 25.

LIBRAIRIE D'ALFRED MORET, rue Royale, No 139.

ŒUVRES		
De Beaumarchais, 1 v 8o.	Chroniques du 14e 15e et 16e siècle, par	
de Crébillon complet	Le Sire de Coucy, Chastellux, Saulx de Tavanne, Froissart, Monstrelet et autres auteurs. Toutes ces éditions sont du même format grand 8o.	
de Corneille do		
de Delille do		
de J. F. Regnard do		
de Fénélon do 3 v, 8o.		
de Montesquieu, 1 v 8o.	Histoire des Grecs 1 v 8o.	
de Montaigne, do	Histoire de l'Empire Romain par Gibbon, 2 v 8o	
de Boufflers, do		
de Delavigne, do	Histoire des Croisades par Michaud, 6 v 8o	
de J. J. Rousseau, 4 v 8o.	Histoire d'Italie, par Guicciardini, 2 v 8o	
de Voltaire, 13 v 8o.		
de D'Alembert, 14 v 8o.	Origine de tous les cultes, par Dupuis, 10 v 8o, atlas.	
de Diderot, 26 v 8o.		
de Jony, 27 v 8o.		
de A. Dumas, 2 v 8o.	Recueil des Discours à l'Expo	
de Victor Hugo, 2 v 8o.	& Fox, 2 v 8o.	
de Lamartine, 1 v 8o.	Recueil des Discours de George Canning, 2 v 8o	
de P. L. Courier, 1 v 8o.	Voyage dans la Grande Bretagne, par le baron Charles Dupin, 3 v 8o	
de Barthelemy & Mery.		

Voyage à l'Ile de France, Histoire Universelle de Segur par Milbert, 2 v 8o, atlas, gr. 12 v 8o.

Dictionnaire des Inventions 1 vol grand 8o.

JURISPRUDENCE.

Chabot, Duranton, Toullier, Troplong, Dalloz, Conférence Montgalvy, Delvincourt, Pothier, revu par Dupin, Pandectes de Justinien, Pezzi, Vazeille, Paillet, Delabeau.

Un bel assortiment de livres de Médecine.

Plusieurs collections complètes du Magasin Universel, Pittoresque, du Musée des Familles jusqu'à ce jour.

Les derniers Romans de F. Soulié, de Lamartine, de Chateaubriand, de Dumas, de Masson, de G. Sand, de Daber, et de Paul de Kock &c. 1er nov—a

Nouvelle Musique de Manouvrier.—Jacquet Achtung! Pas redoublé, dédié au capitaine Frederick, des Chasseurs allemands, composé par G. P. Manouvrier.

Grande Marche Triomphale de la Légion de la Louisiane, composé par G. P. Manouvrier.

Un assortiment de musique vocale et instrumentale, française, anglaise et italienne.

E JOHNS & Co

Encoignure des rues St. Charles et de la Commune. 3 nov—12

MEDECINES fraiches—En débarquement des navires Rambler & Columbus, 123 ballots de médecines, choisies par nous, et d'après nos observations pour ce marché; 4 caisses calomel; 3 caisses quinquina, 400 onces sulfate de quinine, 3 caisses rhubarbe; 10 barils alcool pur; 10 barils alun; 3 caisses jus de réglisse; 20 dames jeannes huile de vitriol; 20 caisses Son de Kerrands, en barils mixture pour la fièvre et le frisson; jalap; opium; sel d'epsum; crême de tartre; sleditz et soda en poudre; à vendre par
JARVIS & ANDREWS,

Droguistes en gros et en détail, encoignure des 3 nov—1m rues de la Commune et Tchoupitoulas.

PAPIER, CARTES &c—Les soussignés reçoivent leur approvisionnement d'automne et d'hiver de papier, livres blancs, cartes, encre, plumes d'oies, plumes &c. &c. NORMAN STEEL & Co.
3 nov No. 12, rue Bienville.

AVIS—La société qui existait ci-devant entre les soussignés, sous la raison de *Coolidge & Plimpton*, est à dater de ce jour dissoute par consentement mutuel. George E. Coolidge, réglera les affaires de la société, et continuera en son nom les affaires de commission d'écrivain. GEORGE COOLIDGE,
1er nov—6 JOHN D. PLIMPTON.

RECU par le navire Rubicon, et à vendre par les soussignés:
660 Livres Saucissons de Lyon,
1000 Bondons de Neufchatel.
250 Douzaines Biscuits de Rheims,
50 caisses absynthe suisse,
300 Fromages tête de mort.
Reçu par le navire Pastora de la Havane,
10 Barils Arrow Root,
10 Barils gelée pâte de gouyave en boîtes,
25 Caisses fruits au sirop
1er nov—10 GUERIN & POUVERIN.

BUREAU DU TRESORIER, municipalité No. 3.—Nelle Orléans, le 27 octobre 1838.—Avis est par le présent donné aux personnes devant les taxes de leurs propriétés situées dans la 3me municipalité, pour les années 1836 et 1837, que les reçus seront remis à 8 novembre prochain, à l'avocat de ladite municipalité, pour en poursuivre le recouvrement.

30 oct—9 E. SOMMEREAU, trésorier.

A. LOCKETT & Wm C. MICOU ont formé une société comme avocats. Ils ont transporté leur office dans la rue de l'Exchange, entre les rues de la Douane et du Canal, presque vis à vis la Bourse des Négocians. 30 oct—8

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elysées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront leur nouvelle société la fabrication du plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu aux sacs au cours des plâtres importés. MM. les constructeurs, plâtriers ou entrepreneurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, où ils tiendront à leur magasin les cimens jaunes et gris hydrauliques, cimens romains &c. &c. des plâtres préparés pour l'engrais des terres, seront toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres
J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.
Pour les constructions seulement.
15 juil—1y DEPOUILLY & DEPOUILLY.

AVIS.—Restaurant Français.—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que Samedi 20 octobre, il fera l'ouverture d'un NOUVEAU RESTAURAT, rue du Camp, passage de l'Arcade, et devant emplacement des bains.

L. CANONGE,

Ci-devant restaurateur rue de Chartres, No 119.
17 oct—14

ART DE GRAVER SUR LA PIERRE.

LES soussignés se chargent de faire graver sur pierre, tous les dessins, noms, et mottos. On trouve chez eux, cachets en sceaux, porte-crayons dernier genre. HYDE & GOODRICH,
15 juin 15, rue de Chartres

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ville de Paris, un assortiment complet de Casimir à la mode, Gilets de soie, chapeaux de soie noirs, velours coton uni, pour habits de chasse et de la ville.

L. A. BARBARIN,
27 oct No. 103, rue de Chartres.

ENTREPOT DE VOITURES DE LA LOUISIANE—No. 46 et 48, rue Royale.—Les soussignés invitent respectueusement les habitans et autres à venir examiner leur grand assortiment de VOITURES, récemment reçues et à vendre à bon marché. [11 oct—a] H. BEACH & Co.

PAR LE SHERIFF.

COUR DE DISTRICT—Jesse Cowand & Joseph Field contre Séraphin Cucullu—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour du premier District Judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mardi, le quatre décembre prochain, à une heure de relevée.

L'esclave nommé MOTON, âgé d'environ trente trois ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant. C. F. HOZEY,
3 nov shériff.

COUR DE DISTRICT—Alexander Kirkman & Co. contre Gamble & Murrah.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu sur les lieux rue des Natchez, Mercredi, le quatorze Novembre courant, à dix heures du matin, l'ameublement et les outils du magasin dernièrement occupé par les défendeurs, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant.

3 nov C. F. HOZEY, shériff.

COUR DE DISTRICT—Hyde et Goodrich contre F. R. Southmayd—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. cour du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, lundi le douze novembre prochain, à une heure de relevée,

Les six billets suivans: Chacun d'eux ayant été dûment protesté et portant intérêt à huit pour cent par an de la date du protêt, savoir:

1o Un billet daté du deux avril 1836, payable à douze mois de date tiré par J. W. Finley à l'ordre et endossé par F. R. Southmayd & Co. pour la somme de cinq cent trente deux piastres et quatre vingt dix cents.

2o Un billet daté du vingt et un avril 1836, payable à douze mois de date tiré par Hiram Fowler à l'ordre et endossé par F. R. Southmayd & Co. pour la somme de six cent soixante seize piastres et cinquante trois cents.

3o Un billet daté du seize janvier 1836, payable à douze mois de date tiré par Wm Thompson à l'ordre et endossé par F. R. Southmayd & Co. pour la somme de trois cent quinze piastres soixante treize cents.

4o Un billet daté du treize février 1836, payable à douze mois de date tiré par Gordon & Swearingen, à l'ordre et endossé par F. R. Southmayd & Co. pour la somme de trois cent sept piastres soixante seize cents.

5o Un billet daté du dix neuf février 1836, payable à dix mois de date tiré par J. H. Wood, à l'ordre et endossé par F. R. Southmayd & Co. pour la somme de sept cent quatre vingt treize piastres et vingt trois cents.

6o Un billet daté du cinq février 1836, payable à douze mois de date tiré par A. M. Caldwell à l'ordre et endossé par F. R. Southmayd & Co., pour la somme de quatre cent treize piastres et soixante huit cent; saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

31 oct C F. HOZEY, shériff.

SUCCESSION CARTEY—Vente par le Régistre des Testamens—Le mercredi vingt huit novembre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Charles Cartey, la propriété foncière ci après décrite, savoir:

Un emplacement, formant l'encoignure des rues Girod et du Cirque, au faubourg Ste Marie de cette ville, composé de deux lots de terre que le défunt a acquis de Dominique François Barne, par acte du quatorze janvier 1835, le premier des dits lots de terre désigné sous le numéro un, mesure anglaise, vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Girod, sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue du Cirque, le second lot désigné sous le numéro deux, a vingt huit pieds six pouces de face à la rue Girod sur cent dix pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente:—Moitié comptant, et l'autre moitié à un an de crédit, en billets divisés par coupons à la convenance de l'exécuteur testamentaire du défunt, avec hypothèque spéciale sur la susdite propriété jusqu'à parfait paiement, les billets porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an, s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance respective, sans pour cela autoriser l'acquéreur ou propriétaire du dit emplacement à en retarder le paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régistrer des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur pardevant Carlile Pollock, notaire pub. 28 oct Broyard pour le bénéfice de D. Dumaine contre J. F.

SUCCESSION DE DAME ELOI—Vente par le Régistre des Testamens.—Le mardi, 27 novembre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Dame Marie Fontenau, épouse décédée de Jean Baptiste Eloi—Un certain lot de terre situé au faubourg Sanité, désigné par le No. deux de l'ilet numéro trente de dit faubourg, et formant l'encoignure des rues Apollon et Clio, mesurant 60 pieds de face à la rue Apollon, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Clio, borné d'un côté par le lot No. un et dans le fond par le lot No. trois, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un quart comptant, et la balance à un, deux et trois ans, en billets divisés par coupons à la convenance des parties intéressées et assurés par hypothèque, lesquels billets porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an, à leur échéance, s'ils ne sont ponctuellement payés. W. F. C. DUPLESSIS,
Régistrer des Testamens.

N. B.—L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur, pardevant C. Pollock, notaire pub. 25 oct

SUCCESSION RIEFFEL—Vente par le Régistre des Testamens—Le vendredi, 30 novembre 1838, à midi, en vertu et en exécution d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu Dame Marie Rose Cécile Boissière, épouse décédée du Sieur Auguste Rieffel, les esclaves et biens fonds ci-après désignés, savoir:

ESCLAVES.

1o. Une mulâtresse ou griffonne, nommée Lyse ou ou Louise, âgée de 29 ans environ.

2o Une autre mulâtresse nommée Sanite, âgée de 36 ans, domestique de maison et cuisinière.

BIENS FONDS.

1o. Une maison située au faubourg Marigny sur deux terrains contigus, désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 8 juin 1830, déposé en l'étude de H Pedesclaux, notaire, le 27 mars 1833, le No un forme l'encoignure des rues des Champs Elysées et Craps, et mesurent vingt cinq pieds deux pouces et demi de face à la rue des Champs Elysées, sur cent deux pieds dix pouces et demi de profondeur et face à la rue Craps, Le No. deux, mesure vingt cinq pieds, deux pouces de face à la rue des Champs Elysées, sur cent deux pieds dix pouces et demi de profondeur, le tout mesure américaine, ensemble les dépendances.

2o. Un morceau de terre, avec une maison en bois, faisant partie d'un terrain situé audit faubourg Marigny, rue du Craps, entre les rues Marigny et Champs Elysées, désigné par le No. vingt quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, ledit morceau mesurant au pied américain vingt cinq pieds de face à la rue des Craps sur cinquante un pieds quatre pouces et demi de profondeur.

Conditions: six, douze, dix huit et vingt quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,

29 oct Régistrer des Testamens

N. B. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs pardevant T. Seghers, notaire public.

SUCCESSION DOORNICK—Vente par Régistre des Testamens—Le vendredi, vingt-trois novembre 1838, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, il sera offert en vente publique à l'encan à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu le Dr Jacques E. Doornick.

Un îlet compris entre les rues de l'Union, Bagatelle Virginius et Carnot, au faubourg Darcantel, ayant mesure anglaise, 319 pieds 9 pouces de face à la rue de l'Union, la même façade à la rue Bagatelle, 339 pieds 8 pouces de face à la rue Virginius, et la même façade sur la rue Carnot, lequel dit îlet contient douze terrains numérotés de 540 à 551. Conditions—Comptant. W. F. C. DUPLESSIS,

22 octobre Régistrer des Testamens.

RACINES D'OGNONS FLEURS DE HOLLANDE. Le soussigné vient de recevoir du grand Jardin de A C Van Eden & Co fleuristes d'Haarlem (en Hollande) un superbe assortiment de racines d'ognons fleurs hollandais, consistant en hyacinthes doubles et simples, tulipes, impériales à couronnes, crocus, polyanthes, narcisses, jonquilles, renoncules, anémones, glaïeuls, iris, pavéra, &c. &c.

Ces racines ont été importées directement d'Europe, par le navire Rubicon, actuellement en déchargement. Les admirateurs de ces belles plantes peuvent maintenant s'en procurer par variétés et à des prix modérés. Le mois de novembre est l'époque convenable pour ces plantes. Wm. DINN,
5 nov 17, rue de la Commune.

ASSEMBLEE DE CREANCIERS.—Les ayans cause de Gurlie & Guillot & Charles Lesseps, compris dans le concordat passé entr'eux en 1826, sont invités de se réunir dans l'étude de Théodore Seghers, notaire public, le lundi 19 novembre 1838, à 10 heures du matin, à l'effet de pourvoir à la nomination d'un ou deux commissaires, en remplacement de Mr. M. Laporte, décédé et Jean Naba, absent. 5 no—31ps

LES soussignés offrent à vendre un grand assortiment de vins, eau de vie, et liqueurs (importées par eux-mêmes des divers pays de l'Europe) à des prix aussi bas qu'on peut les obtenir dans les Etats Unis. Ils attendent tous les jours, et continueront à recevoir régulièrement de leurs associés en Europe, un assortiment permanent et considérable, de tous les articles qui font partie de leurs lignes de commerce, et choisis expressément pour les marchés du Sud et de l'Ouest, dont ils disposeront à des conditions très raisonnables. H & W. ANDERSON,
5 nov 81, rue Tchoupitoulas.

WHISKEY IRLANDAIS ET ECOSSAIS—Cinq poinçons vieux whisky, d'excellente saveur; trois poinçons de whiskey supérieur, et un nouvel envois attendu journellement, à vendre par
5 nov H. & W. ANDERSON.

FRUITS, GELEE &c.—53 caisses fruits, préservés assortis; 55 caisses gelées de raisin de Corinthe, dito dito de raisin noir, 20 caisses extrait de citron; en débarquement du navire Jane-Rose, et à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
5 nov 28, Vieille Levée.

MADAME BOURGOIS, *Sage-femme*, reçue par la faculté de médecine de Paris et par celle de la Nouvelle Orléans, ayant remplacé Mme Frémaux, pendant son voyage en France, a l'honneur de prévenir les Dames de la Louisiane, qui ont bien voulu jusqu'à ce jour l'honorer de leur confiance, qu'elle vient d'établir son domicile rue Royale, No. 147, entre les rues Toulouse et St. Louis.

Elle ose espérer que les Dames de la Louisiane voudront bien continuer de l'honorer de leur confiance.

5 nov—12t 3ps

A VENDRE—Charbon de Cannel, importé directement de Liverpool; aussi du charbon de Schuylkill, cassé en morceaux convenables pour les cheminées en fer, ainsi que poêle; charbon de Pittsburg, délivrables immédiatement après en avoir reçu l'ordre.

ANDREW S BARKER,
5 nov 69 1/2, rue de la Commune.

UNE dame nouvellement accouchée et qui peut donner de bonnes recommandations, désire s'employer comme nourrice. S'adresser chez Madame Daudé, encoignure des rues Dauphine et Dumaine.

3 nov—3

VIN DE TENERIFFE—658 pipes, barriques et quarts barriques de diverses qualités, London Particular; vieux London Particular; et un chargement de vins, consigné aux soussignés, par la maison de Pasley & Co., et de Le Brun Davidson & Co. de Ténériffe, à vendre à bon marché par
H & W. ANDERSON,
5 nov 82 et 84, rue Tchoupitoulas.

LE soussigné offre à vendre, les articles suivans, qu'il vient de recevoir de Philadelphie:
25 douzaines peignes en corne à cheveux,
24 do peignes tordus, do,
10 do fouets tordus,
12 do toilettes allemandes.

J. H. ASBRIDGE.

65, rue de la Commune, en face de l'Hôtel Bishop.

VIN MADERE de Sicile—500 pipes, demi pipes, quarts pipes et octaves de ce bon vin, sont offerts en vente, et à des prix très modérés. Ce vin provient de la maison de B. Ingham et Co, de Mesrine, et de Palerme, établie depuis 25 longues années, qui a nommé les soussignés pour ses agens, et qui auront constamment en main un grand approvisionnement des meilleurs vins. H & W. ANDERSON,
5 nov 82 et 84 rue Tchoupitoulas.

EN débarquement le soussigné offre à vendre,
100 barils de vin blanc, grave et sauterne,
306 caisses pruneaux,
10 demi-pipes eau de vie de cognac,
100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelles,
200 douzaines moutarde de Maille,
1000 livres saucissons de Lyon,
25 caisses vin vieux de Chambertin,
Fromage de gruyère, dito de Hollande, dito pâte grasse. L. G. SASSINOT, St. Louis, No. 90.
3 nov

LES soussignés ont en main, les articles suivans qu'ils vendront à bon marché et à des termes accommodans, savoir:

100 quarts de barriques vin de Malaga, 50 dito Madère, 6 pipes dito; 5 pipes excellent genièvre de Hollande, 200 caisses tabac à chiquer, 250 milliers cigares de la Havane, 30 caisses fusils de munition, 900 meules, 78 barils plâtre calciné, 50 balles sacs en papier. J. A. BARELLI & Co.
12 oct 41, rue de la Commune.

BILLETS de la Banque de Brandon, à vendre par
31 oct PIERCE SHANNON & BROTHER

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu Vendredi, 9 du courant, à la Bourse de Cité, rue St Louis,

1o UN LOT DE TERRE DE VALEUR, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet formé par les rues du Canal, Remparts, Douane et Bourgogne, mesurant 21 pieds 4 pouces de face, plus ou moins, à la rue des Remparts, par une profondeur de quarante-neuf pieds six pouces plus ou moins ensemble avec le privilége et droit de jouir perpétuellement d'une certaine allée de 3 pieds de large, située sur le derrière de ladite propriété, qu'elle tient et s'ouvre à la rue du Canal.

Les améliorations consistent en une Maison à trois étages, ayant une salle à manger et une cuisine au rez-de-chaussée, deux jolis parloirs en haut, deux chambres à coucher, et trois au 3me étage, et deux chambres parfaitement achevées dans le grenier; galerie devant et derrière, cabinets, pompes &c.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2o 72 Actions de la banque des Citoyens,

2o UN LOT DE TERRE DE VALEUR, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue des Remparts, entre les rues St. Louis et Toulouse, mesurant 40 pieds de face, plus ou moins, à la rue des Remparts, sur une profondeur de 130 pieds, plus ou moins, mesure française.

Les améliorations consistent, d'un magasin en briques, à deux étages sur le derrière, et une boutique de logement sur le devant, cette propriété est louée à raison de $55 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

3o TROIS LOTS DE TERRE DE VALEUR, situés au faubourg Tremé, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

LE LOT No. 1, forme l'encoignure des rues Tremé et St. Pierre, et mesure 29 pieds 3 pouces et 5 lignes à la rue Tremé, sur une profondeur de 100 pieds à la rue St. Pierre, la face de cette propriété est vis à vis de la place du Cirque.

LE LOT No 2, adjacent au No. 1, mesure 28 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Tremé, vis à vis la place du Cirque, sur une profondeur de 100 pieds.

LE LOT No. 3, mesure 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St. Pierre, sur 57 pieds 9 pouces et 10 lignes de profondeur, et adjoignant au derrière des lots Nos. 1 et 2.

Les trois lots ci-dessus mentionnés, seront vendus en entier.

Conditions—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $3500 dû au commencement du mois de février 1839, et le reste à 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et divisés en sommes à la convenance du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Il est aussi bien entendu que les acheteurs n'ont pas le droit de différer le paiement de ces billets sous aucun prétexte que ce soit, et s'il s'élevait qu'aucun des billets mentionnés dans cet avis ne fussent pas payés à leurs échéances, ils porteront à dater de la date qu'ils seraient dûs, un intérêt à raison de 10 pour cent par an jusqu'à parfait paiement. 6 nov—1

PAR HEWLETT & CENAS.

VENTE DE PROPRIETES FONCIERES

IL sera vendu, Vendredi, 9 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,

1o Trois Lots de Terre de valeur,

Situés à l'encoignure des rue Girod et Philippa. Le lot No. 1, mesure 32 pieds 8 pouces et 2 lignes, face à la rue Philippa, même mesure sur le derrière, sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces, lignes parallèles. Lot No. 2, encoignure, mesure 32 pieds 8 pouces et 2 lignes, face à la rue Philippa, même mesure sur le derrière, sur une profondeur de 63 pieds 8 pouces face à la rue Girod. Le lot No. 3, face à la rue Girod, mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes à la rue Girod, 31 pieds 10 pouces et 6 lignes sur le derrière, par une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 4 lignes parallèles.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

2o Un Lot de Terre de valeur,

Situé rue Hunter, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, mesurant 43 pieds 10 pouces et 8 lignes, face à la rue Hunter, 33 pieds sur le derrière, 116 pieds 6 pouces du côté, vers la rue Tchoupitoulas, 117 pieds 4 pouces sur une ligne irrégulière du côté vers la rue de la Nouvelle Levée.

Condition—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

POUR CLORE UNE SOCIETE.

3o Cinq Lots de Terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues de la rue Commune et Tremé, et désignés sur le plan comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, et plus amplement détaillés sur un plan qui sera exposé quelques jours avant la vente.

Les propriétés ci-dessus ne sont situées qu'à deux îlets du chemin de fer de Nashville, et la plus grande partie des lots adjacents, ayant subi des améliorations, leur acquisition ne peut être que profitable pour un placement de fonds.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 12 et 18 mois de crédit sans intérêt, en billets endossés à satisfaction et divisés en coupons, à la convenance des vendeurs, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un Lot de Terre de valeur,

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Gravier, entre les rues St. Paul et Girod, mesurant 30 pieds 9 pouces, face à la rue Gravier, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations, consistent en deux maisons en bois, contenant quatre chambres, cuisine à deux étages, chambres à domestique, une chambre servant de magasin, et une grande cour toute pavée; la maison est construite très élevée et est en parfait réparé.

Cette propriété a été louée pendant l'année dernière à raison de $45.

Conditions—Moitié comptant, et l'acheteur assumera le montant d'un billet de $700, dû au 16 mars 1839, le reste à 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 6 nov—4

Jean Rousseau, h. c. l. contre ses créanciers.

Par H. J. Domingon.

SAMEDI, le 1er décembre prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et à la requête du syndic des créanciers de Jean Rousseau h. c. l. les propriétés ci après décrites, abandonnées par ledit insolvable à ses créanciers.

Les propriétés ci-après seront vendues conformément aux plans indiqués et dont des extraits seront exposés à la Bourse avant le jour de la vente, savoir:

1o. UN LOT DE TERRE situé dans la Ville de Lafayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 68, suivant plan original dudit faubourg, dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 2 mars 1824, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public. Ledit lot mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la rue Rousseau, sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Jackson, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sur ledit lot de terre.

La dite propriété est louée à raison de $16, par mois et jusqu'au mois de décembre jusqu'à terme le 1er mai 1840.

2o. DEUX LOTS DE TERRE situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos 61 et 10, d'après un plan fait par L. Bringier, arpenteur général, le 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. T. Ferand, à renotaire public. Le lot No. 61, encoignure des rues Tremé et St. Philippe, sur 103 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue St. Philippe, sur lequel se trouve la bâtisse. Le lot No 10 adjacent au lot No. 61 mesure de 103 pieds 11 pouces sur profondeur sur la ligne opposée. Le lot No. 140 mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Galvez, 31 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, et 99 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur d'un côté, et 103 pieds 1 pouce 2 lignes de l'autre côté.

3o. Un LOT DE TERRE situé au Nouveau Faubourg Marigny, désigné par le No. 4 de l'ilet No. 85, sur un plan dressé par J. Pilié, le 1er juin 1840, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public. Ledit lot mesurant au pied français 60 pieds de face à la rue des Champs Elysées, sur 120 pieds de profondeur.

4o. UN LOT DE TERRE situé au faubourg Washington, quartier Dauncy, désigné par le No. 3 de l'ilet No. 9, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 9 février 1835 et déposé en l'étude de F. de Armas, not. public. Ledit lot de terre mesurant au pied américain 29 pieds de face à la rue Craps sur 100 pieds de profondeur, Leditl ilet No. 9 compris entre les rues Craps, Amour, du Port et Enghein.

5o. DEUX LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, quartier Dauncy, désignés par les Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 21, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 12 mars 1836, déposé en l'étude de F. de Armas, notaire public. Lesdits lots de terre mesurant chacun au pied américain 43 pieds 6 pouces sur la rue St. Avide, sur 105 pieds de profondeur.

6o. UN ILET DE TERRE situé au faubourg Washington, district Dauncy, désigné par le No. 3, sur un plan dressé par Jourdat, députés voyer de la 3e. municipalité, le 11 janvier 1837, et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public. Ledit îlet compris entre les rues De Laronde, Moreau, Monroe et Hancock, et contenant 24 terrains, Nos. 1 à 24 inclusivement.

7o. UN ILET DE TERRE situé au faubourg Washington (entre Ott Lombard et Pierna), désigné par le No. 43, sur un plan dressé par Rousseau et Co, ingénieurs civils, le 6 octobre 1836, et déposé en l'étude de L. Feraud, alors notaire public. Ledit îlet compris entre les rues France, Mazant, Célestine et Joséphine, et contenant 24 terrains Nos. 1 à 24 inclusivement.

8o. TREIZE TERRAINS situés au faubourg Washington, quartier Dauncy, désignés par les No. 27 de l'ilet No 15, compris entre les rues Urquhart, du Port, Moralès et St. Ferdinand, et par les Nos. 24 à 28 inclusivement de l'ilet No 17, compris entre les rues Girod, du Port, Urquhart et la Promenade Lafayette, et par les Nos. 6, 7, 8, 9, 26, 27 et 28 de l'ilet No. 18, compris entre les rues Girod, St. Ferdinand, Urquhart et du Port. Lesdits terrains conformément à un plan dressé par Depouilly, architecte, le 20 août 1836, et déposé en l'étude de T. Seghers, notaire public.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. En cas de non paiement des billets à leurs échéances ils porteront intérêts à raison de 10 pour cent l'an sans que cette clause puisse autoriser à retarder le paiement.

9o SIX LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington quartier Dauncy, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 21 et 7, 8 et 9 de l'ilet No 38 conformément à un plan dressé le 9 février 1835 par J. Pilié voyer de la ville et déposé en l'étude de F. de Armas, not. pub. Les dits lots de terre ayant mesure américaine, savoir: les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 21 chacun 43 pieds 3 pouces, face à la rue du Port, sur 130 pieds 3 pouces de profondeur, et les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 38 chacun 43 pieds 8 pouces, face à la rue St. Ferdinand sur 131 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur.

Conditions—$126 payable comptant, $126 payables le 24 mars 1839 et la balance à 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

10o UN LOT DE TERRE situé au faubourg Washington, quartier Dauncy, désigné par le No 19 de l'ilet No 11, compris entre les rues St. Ferdinand, Amour, du Port et Bons Enfans, suivant le plan dressé par J. Pilié voyer de la ville et déposé en l'étude de F. de Armas, notaire public. Ledit lot mesurant au pied américain 29 pieds 2 pouces face à la rue des Bons Enfans sur 100 pieds de profondeur.

Conditions: $170 payables comptant, $170 payables le 24 mars 1839 et la balance à 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

11o ONZE LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, quartier Dauncy, Nos 1 à 6 inclusivement et 14 à 18 aussi inclusivement de l'ilet No 21 compris entre les rues St. Avide, St. Jean Baptiste, du Port et la Promenade Lafayette, conformément à un plan dressé par J. Pilié le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de F. de Armas notaire public.

Conditions: $421 66 2/3 payables comptant $421 66 2/3 payables le 24 mars 1839 et la balance à 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

12o HUIT LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, désignés par les Nos 11 à 17 inclusive ment de l'ilet No 14 compris entre les rues du Port, St. Ferdinand, Moralès et des Bons Enfans, et le No 9 de l'ilet No 20 compris entre les rues Girod, St. Jean Baptiste, du Port et de la Promenade Lafayette, d'après deux plans dressés le 9 février 1835 et le 18 mars 1836 par J. Pilié, voyer de la ville et déposé en l'étude de F. de Armas notaire public.

Conditions: $743 33 1/3 payables comptant, $743 33 1/3 payables le 24 mars 1839, et la balance à 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

13o DEUX LOTS DE TERRE situés au faubourg Washington, quartier Dauncy, désignés par les Nos 31 et 35 sur un plan dressé par J. Pilié voyer, le 18 mars 1836 et déposé en l'étude de F. de Armas, notaire public. Lesdits terrains contenant chacun 18 terrains numérotés de 1 à 18 inclusivement et compris savoir: l'ilet No 31, entre les rues Célestine, du Génie, du Port et St. Ferdinand, et l'ilet No 35 entre les rues des Libéraux, de la Force, du Port et St. Ferdinand.

Conditions $270 payables comptant; $270 payables le 24 mars 1839, et la balance à 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

En cas de non paiement des billets fournis par les acquéreurs, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent l'an jusqu'à paiement final.

La mise en possession aux frais des acquéreurs ainsi que les actes de vente qui seront passés chez Foulon, notaire public.

Les conditions de la vente devront être remplies dans les 15 jours qui suivront l'adjudication. A l'expiration de ce délai, le syndic se réserve le droit de faire vendre à la folle enchère et pour compte et risque des acquéreurs, les propriétés dont les ventes n'auraient pas été passées dans le délai susdit, sans autres formalités que l'avis de la vente publié 10 jours dans deux des gazettes de la ville.

29 oct—7 11,8,15,22 29 nov. 6 déc.

EN débarquement du navire McLellan, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés:

272 barriques vin rouge, marques diverses; 27 barils de blanc haut sauterne; 45 do vinaigre; 20 demi pipes vieux cognac; 8 barils cornichons; 900 caisses vin rouge, de 12 bouteilles, 150 caisses cerises à l'eau de vie; 150 caisses fruits do do; 1800 paniers anisette.

A. CAPDEVIELLE & Co.
15 oct rue Toulouse, No. 19

AVIS—L. DUVIGNAUD, avocat, tient son bureau. Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti. 17 oct—

ON désirerait trouver à loyer, deux bonnes négresses marchandes, dont on répondrait, et une cuisinière ou cuisinier. S'adresser à Mlle. Price, rue Bourbon entre Bienville et Douane, à côté du pharmacien. 3 nov—8

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu le samedi, 10 novembre, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, SEPT LOTS DE TERRE, situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, d'après un plan particulier tiré par Louis Surgi, le 8 sept 1836. Les Nos. 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus dans l'ilet compris entre les rues St. Philippe, D rbigny, l'Ursulines et la Promenade Claiborne. Le No 1 faisant encoignure St. Philippe et Derbigny, mesure 21 pieds 8 pouces 6 lignes à la rue St Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny. Les Nos. 2, 3 et 4 contigus au No. 1, même mesure et face à la rue St. Philippe. Le No. 5 mesure 21 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue Derbigny, sur 85 pieds 3 pouces de profondeur. Les Nos. 6 et 7 sont dans l'ilet E, compris entre les rues Hôpital, Derbigny, Ursulines et la Promenade Claiborne, mesurant chaque 21 pieds 3 pouces 6 lignes face à la rue Hôpital, sur 121 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à six et douze mois en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs. Les billets porteront un intérêt de 10 pour cent l'an, en cas de non paiement, sans pour cela en retarder le paiement. 6 nov—5

PAR F. DUTILLET.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Conformément à une résolution du conseil de la première municipalité, avis est donné que jeudi, 6 décembre prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, l'encanteur soussigné procédera à la vente de quatre ilets appartenant à la dite municipalité, compris entre les rues du Canal, du Bassin, de la Douane et Villeré, à l'exception de quelques lots inclus dans les dits ilets et qui sont actuellement en litige.

Conditions—Un, deux et trois ans de terme, moyennant des billets endossés à la satisfaction du maire, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Le plan sera exposé à la Bourse au moment de la vente.

Le 6 novembre 1838.

6 nov C. GENOIS, maire.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu Samedi, 10 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, DEUX LOTS DE TERRE, situés rue Girod, entre les rues St. Peter et St Paul, mesurant chacun 28 pieds 6 pouces face, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ces terrains sont entourés.

Conditions—555 12 cents payable le 26 de Mars 1839; $511, 12 cents payables le 26 de mai 1839; $1200 comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

6 nov—6

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Propriété de valeur sur l'Esplanade et le Chemin du Bayou.

MARDI 13 de Novembre, à la Bourse de Cité, il sera vendu à midi précis;

18 BEAUX TERRAINS, feront face au Chemin du Bayou et à l'Esplanade, mesurant aux dites rues 30 pieds de face, sur 155 pieds de profondeur: sur quelques lots se trouvent des bâtisses, et une bonne maison avec galerie, puits, &c. Ces terrains sont à un ilet de la promenade Claiborne qui a 180 pieds de large, et qui doit s'ouvrir incessamment, et on doit y planter des arbres comme sur l'Esplanade. Les banquettes de la rue Esplanade, doivent être faites aux frais de la 1ère Municipalité. Celles du Chemin du Bayou, seront à la charge des acquéreurs. Ces terrains sont élevés, et on engage les acheteurs à les visiter: ceux qui veulent des résidences agréables et qui désirent placer avantageusement leur argent trouveront là une bonne occasion, car dans peu, ces terrains acquerreront le double de ce qu'ils coûteront maintenant, et sont à une petite distance du centre des affaires; le plan est exposé à la bourse.

Conditions: 1 5 comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Les actes de ventes, chez L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N B En cas de non payement à l'échéance des dits billets, ils porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an, sans pour cela en retarder le payement.

5 nov—8

PAR GUINAULT & DELASSUS.

Bureau rue St. Louis, No 12

IL sera vendu samedi 10 novembre 1838, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à la folle enchère et pour le compte et risque de M. Antonio Arrias qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 27 octobre 1838,

Le nègre Willis âgé d'environ 18 ans, nègre de champs, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi à l'exception qu'il a vue courte.

Conditions comptant. 31 oct—14

PAR H. J. DOMINGON.

Vente sans réserve.

SAMEDI, 10 novembre 1838, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Royale et Chartres.

UNE MAISON ET UN TERRAIN situés dans la rue du Cirque, entre celles Girod et Julie, mesurant 30 pieds de face à la rue du Cirque, sur 90 pieds de profondeur, le tout mesure française, borné d'un côté par la propriété d'Elisabeth Culien, et de l'autre par celle des héritiers Scipio.

Les améliorations consistent en une maison à un étage, en face et une cuisine dans le fond, construite depuis deux ou trois ans, et assurée au bureau de la compagnie de la Marine de l'Ouest pour $2000, laquelle assurance expire le 15 septembre 1839. Cette propriété est actuellement louée à $30 par mois, à l'année et avec quelques légères améliorations elle pourrait être louée $50 par mois.

Conditions—Moitié comptant, le reste à un an de crédit, du 10 octobre 1838, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de Octave de Armas, not. pub aux frais de l'acquéreur.

29 oct—4 [3,7,10]

PAR WM. FLOWER.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, daté 23 du courant, il sera vendu le samedi, 1er. Décembre prochain, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le nègre nommé JACK, âgé de 23 ans, appartenant à la succession de feu Thomas St Abouse; Jack est très bon charpentier acclimaté, et très bon sujet. Conditions, comptant. L'acte de vente sera passé en l'étude de E. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 oct—4 1ps

PAR DORIOCOURT & DIDION.

SAMEDI, 10 novembre 1838, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à midi, HUIT LOTS DE TERRE, situés dans le Bourg Duverge, rive droite du fleuve, faisant face à la rue de la Poudrerie No 1 formant l'encoignure de ladite rue de la poudrière et de la rue de Laronde, mesurant chacun 24 pieds de face à la rue de la Poudrière, mesure américaine, sur 112 pieds de profondeur, conformément à un plan qui sera exposé au moment de la vente à la Bourse, les lots du terrain font face au plan du bourg d'Duverge.

Le Rail Road projeté partant de la Pointe d'Anglais au Detour des Anglais aura nécessairement ces terrains en valeur.

Conditions: moitié comptant, la balance à 6 mois en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque.

L'acte de vente devant M Cuvillier, notaire aux frais de l'acquéreur. 29 oct—14

Vente pour liquidation de société.

PAR DORIOCOURT & DIDION.

SAMEDI, 10 novembre, il sera vendu sur les lieux, de l'autre bord du fleuve près de la terre en bas à Rivers et M, un fond de épicerie, consistant en un grand assortiment de marchandises de fabrique américaine, la maison et le terrain.

Pour les établissemens, contenant le magasin, plusieurs maisons en bois, un atelier, magasin, le terrain mesurant au loyer de $25 par mois aussi bien que ceux à la... à des conditions aux charges et conditions mises à la vente, seront annoncées ainsi que au moment de la vente.

L'acte de vente devant M Cuvillier aux frais de l'acquéreur. 29 oct—18

RECU par le navire La Garonne, et à vendre par les soussignés:

20 caisses extrait d'absinthe de 1re qualité,
50 paniers champagne 1re qualité,
50 caisses vin de Bordeaux,
21 do vin de Sauterne,
4 caisses confitures de groseille,
1 tonneau saucissons de Lyon,
1 caisse articles de Paris,
1 caisse truffes pour volailles, de Nantes,
37 Attendu par les navires Zampa, Union, Vaillant et Cardinal de Cheverus:
Fruits de toute sorte, conserves au sucre,
Sardines à l'huile,
Truffes,
Liqueurs,
Articles de confiserie,
Do de parfumerie,
Briquets phosphoriques,
Fruits à l'eau de vie,
Vins en caisse, eau de Cologne,
Pianos de forme nouvelle, et divers articles de Paris LORÉILHE & VALETON,
33, rue Royale

No—Ces divers articles ont été choisis en France par Mr. Loreilhe lui même et seront vendus en gros et en détail à des prix très modérés. 3 nov

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public, qu'ils viennent de recevoir de France par la Ville de Paris et Lafayette, un grand assortiment de marchandises des plus à la mode, confectionnées et non confectionnées, telles que:

DRAP pour surtout,
Do Bronze,
Do Bleu de roi,
Do Marron,
Do Amélie,
Do Vert jaune,
Do Vert bleu,
Do Cap de mesure,
Do Noir anglais,
CASIMIR Noir,
Do Saxon Marie Louise,
Do Ouiks,

Habits de drap noir et autres couleurs,
Redingottes do do
Pardessus do do
Burnous seigneurial do
Caleçons pilote drap ou ikka et autres,
Pantalons de diverses couleurs,
Gilets de soie et de velours,
Manteaux,
Cols de velours,
Do Satin,
Gants,
Bretelles satin soie,
Do soie,
Bretelles fil d'Ecosse,
Do Brochées,
Do Satinées,
Cordons de montre,
Cravattes gros grain, satin et autres,
Velours noir et couleurs,
Satin noir,
Velours façonné,
Soieries pour gilets,
Boutons de toute espèce,
Parapluies

Ils saisissent cette occasion pour prier les personnes qui ont des comptes chez eux d'avoir la complaisance de venir les solder.

CORDEVIOLLE & LACROIX,
3 nov No, 123, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Huntsville.
25 barils brandy
100 caisses amidon
25 barils genièvre
100 caisses blanc de baleine
45 fréquins beurre de Goshen
10 tierçons fromage do
40 boîtes do do
25 barils rum de Portland.
1 nov G LEGENDRE, 19, rue Bienville.

1400 sacs café vert et triage de la Havane, 900 caisses sucre blanc et brun do
400 milliers cigares assortis
100 caisses citrons de Malaga
20 barils vin vieux de catalogne
160 livres safran espagnol
A vendre par
M S CUCULLU, LAPEYRE & Co,
1er nov 27, rue Toulouse.

G. R. STRINGER, *Bureau de Change*, rue du Canal, No. 50, Nouvelle-Orléans, achète et vend des lettres de change, billets à ordres, actions de banque et autres; des billets de banque sans cours, des doublons, souverains et autres monnaies en or, à des taux très-raisonnables 17 oct—1 fin

RELIURE

AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'IMPRIMERIE DU PICAYUNE.

LES soussignés prennent la liberté d'annoncer à leurs pratiques, et au public en général, qu'ils ont transporté leur établissement au No. 72, rue du Camp, au rez-de-chaussée du *Picayune*, où ils sont prêts à exécuter tous les ordres qui leur seront faits

Ayant reçu du nord un approvisionnement de papier et de matériaux de qualités supérieures, ils pourront entreprendre toutes sortes de livres. Ils offrent leurs services aux négocians et autres, qui désireraient des ouvrages de ce genre; et l'expérience de plusieurs années qu'ils ont acquise dans ce genre de travail, est un sûr garant de la fidèle exécution de toutes les commandes qui leur seront faites.

Des cartes, soit pour notaires, architectes et autres seront collées sur toile et vernies de la manière la plus propre, et dans le plus bref délai.

3 aout—2m BRONSEMA & HOWSON,

GRANIT ET MARBRE—Pour façade de maisons soubassemens de portes et fenêtres, et linteaux; frontispices de maisons bourgeoises; monumens de tombes &c. &c. le tout fourni et mis en place, ou envoyé à n'importe quel endroit de la campagne, sous le plus bref délai et à des termes raisonnables. S'adresser à NEWTON RICHARDS.

No 147, rue de la Douane, entre
26 oct Bienville et Conti

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS—104 caisses reçues par la barque Henry et à vendre par
R G HOBBS,
2 oct—1m 12, rue de la Douane

PIANOS d'une qualité supérieure, à vendre par
3 nov JOHN F. VLEI & Co, 44, r. Chartres.

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district Judiciaire—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, salut—Attendu que M. de P Alain ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci après décrite, n'est adressé au greffe de cette cour où la dite vente fut enregistrée le 27me jour de septembre de l'année 1838, pour en avoir confirmation, conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour du premier district judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou en vertu de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 14me jour d'août de l'année 1838, en vertu d'un décret de cette cour, en date du 23 de décembre de l'année 1837, dans l'affaire de M & P. Maher contre Ellen Whitehead No. 18181 du docket de cette cour, à laquelle vente M. & P. Maher se sont rendus acquéreurs pour le prix de deux mille huit cent piastres de la propriété ci après décrite.

Description de la propriété d'après le transfert, judiciaire, savoir:

La tiers indivis d'un certain terrain No. 8, dans l'ilet No. 28, situé au faubourg Saulet formant l'encoignure des rues Apollon et Calliope, ayant soixante pieds de face sur la rue Appolon par une profondeur de cent vingt pieds et face à la rue Calliope, le tout mesure française, ensemble les bâtisses, etc. qui s'y trouvent. Aussi du terrain adjacent d'un autre terrain No. 9 dans le même ilet et faubourg, ayant soixante pieds de face à la rue Appolon par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses etc. qui s'y trouvent.

Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 22me jour d'octobre A. D. 1838.

25 oct—4,1ps THEO. LEWIS, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Je certifie par le présent, que le 17ème. jour de septembre 1838, jugement a été entré en cette Cour, à la poursuite de Palmyre Brouard, épouse de L. A. Dubart, contre son mari, dans les mots et chiffres suivans, savoir:—Palmyre Brouard, épouse de L. A. Dubart contre son mari—No. 16,515—Cette affaire ayant été soumise à la Cour, pour la confirmation du jugement par défaut rendu le 3 du courant, et la Cour considérant le contrat de mariage et le témoignage de F. Repouts enregistré, ordonne et adjuge que ledit jugement par défaut soit confirmé; que la plaintive Palmyre Brouard soit séparée de biens d'avec le défendant, L. A. Dubart, son mari et que ladite plaintive recouvre dudit défendant la somme de deux mille cent cinquante piastres, avec les frais du procès.

Jugement rendu le 17 septembre 1838.
Signé le 21 septembre 1838.

(Signé) A. M. BUCHANAN, Juge.
(Contresigné) G. M. LEWIS, Dép Greffier.
(Jugement enregistré, docket 91 C.)

Lequel le dépens montent à la somme de seize piastres 25 cents, sans comprendre les droits du shérif.

En témoignage de quoi j'ai signé et mis le sceau de ladite Cour, à la ville de la Nouvelle Orléans, le 22me jour de septembre, année de Notre Seigneur mil huit cent trente huit, et la soixante troisième de l'indépendance des Etats Unis.

27 oct—3,1t0j THEO. LEWIS, Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District judiciaire—Jasper Strong et autres contre John G. Boyd, demandant une cession de biens forcée.—Les créanciers de John G. Boyd sont par le présent notifiés d'avoir à comparaître en l'étude de Philippe Lacoste, notaire public, le samedi, 24 novembre 1838, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires dudit Boyd, et que toute autre poursuite judiciaire contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Par ordre de la Cour, 22 octobre 1838.
23oct—3 P. LEBLANC, député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans Présent l'honorable Charles Maurian, juge—No 11199—23 octobre 1838.—Antoine Fortin contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en pleine cour, le 13me jour de novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons pour lesquelles le dit insolvable ne serait pas déchargé conformément à la loi; et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier, 23 octobre 1838. A. PITOT, Greffier.

25 oct—6,3ps

EN la cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Succession de feu William Boswell—Considérant la réconciliation de l'héritière testamentaire et légataire universelle, il est ordonné que le sieur Christoval Morel, avocat de cette ville, soit nommé pour représenter les héritiers absents s'il y en a; il est de plus ordonné, qu'une assemblée des créanciers de la succession de William Boswell a lieu en l'étude du sieur Carlile Pollok, notaire public, le samedi, 10 novembre prochain, à midi, à l'effet de délibérer et de donner leur opinion et avis sur les conditions auxquelles les biens fonds et autres propriétés doivent être vendus, et relativement aux affaires de la succession en général.

Nouvelle Orléans, le 29 octobre 1838.
Signé J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme à l'original,
W. F. C. DUPLESSIS,
31 oct—3,1ps Régistrer des Testamens.

EN la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nvelle Orléans—Mercredi, 24 octobre 1838—Présent l'honorable J. Bermudez, juge—Dans l'affaire de la succession de feu Théodore Nicolet—Sur motion de Me. Henry Lockett et Félix Grima, avocat de l'exécuteur testamentaire de feu Théodore Nicolet, qui de son vivant commerçant en cette ville sous la raison de Théodore Nicolet et Co., et conformément aux délibérations des créanciers de ladite succession, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de la succession dudit Théodore Nicolet aura lieu en l'étude du sieur Félix Grima, notaire, le lundi, 3 décembre 1838, à l'effet de délibérer sur les affaires de ladite succession, et spécialement à l'effet de décider et de déterminer sur le mode le plus avantageux de vendre les biens de ladite succession—Extrait des minutes.

26 oct AND. D. DORIOCOURT,
Dép. Reg des Testamens.

EN la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Succession de feu Nicolas Clement—Sur lecture et enregistrement de la pétition de Frederic Roy, curateur de la succession de feu Nicolas Clement, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de ladite succession aura lieu en l'étude de sieur Charles Victor Foulon, notaire public en cette ville, à l'effet de délibérer sur les affaires de la dite succession, et particulièrement de décider sur le mode le plus avantageux de vendre les biens de ladite succession, laquelle assemblée aura lieu le jeudi, quinze novembre 1838, à dix heures du matin.

Nouvelle Orléans, le 30 octobre 1838.
[Signé] J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme
AND. D. DORIOCOURT,
Député Régistrer des Testamens

SUCCESSION DE FEU THOMAS C. CASH—Paroisse d'Orléans—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes intéressées à faire connaître dans un délai de dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Alvin Cash, exécuteur testamentaire du défunt ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués en conséquence.—Par ordre de la Cour,

W F C DUPLESSIS,
31 oct Régistrer des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu W. C. Clarke—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Dame Henriette Clarke, curatrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués en conséquence conformément audit compte.

Par ordre de la cour
W. F. C. DUPLESSIS,
26 oct Régistrer des Testamens

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Le docteur Duperron, dentiste, vient de transporter son domicile rue Dumaine, No. 152, où on le trouvera tous les jours de 9 à 3 heures. Il continue à guérir, sans les faire arracher, et à plomber les dents cariées, et de simple carie, principalement celles de la partie inférieure de la bouche (les dents à cannieres) pour les opérations garanti le succès de l'opération.

Il met des dents incorruptibles dont la couleur ne varie jamais, soigne et corrige la dentition des enfans et fait toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Il prend des abonnés à l'année.

N. B. Le Docteur Duperron voulant faciliter à tout le monde le moyen d'obtenir ses soins, non seulement prendra généralement des prix modérés, mais encore consacrera un jour par semaine, le samedi, pour donner gratuitement aux personnes indigentes des consultations, arracher ou guérir les dents et faire les opérations chirurgicales de nécessité. 9 oct

CHARBON.—Les soussignés ont constamment un grand approvisionnement de charbon cannel, Liverpool et Leigh, Peach Mountain de première qualité, passé au crible, en boucauts, à l'usage des familles, ou en grenier par barils qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs à des prix modérés.

Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville au premier accent immédiatement exécutés.

23 sept—6m B & A. SOULIE.

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et effets encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendus à l'encan sur la levée le samedi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.

10 mai D. PRIEUR, maire

CIRAGE VEGETAL DE ST. ALBAN, par Dunlop, garanti pouvoir se conserver dans tous les climats—Ce cirage inaltérable est mis en usage depuis vingt ans, et a été reconnu pour être le seul capable de conserver le cuir. Il produit un poli brillant avec moins de peine que n'en prend ordinairement en se servant des autres cirages. Les soussignés continuent à en manufacturer d'après les instructions personnelles de feu M. Wm. Dunlop.

On peut en obtenir en quantités suffisantes, dans tous les magasins bien établis de l'Union, et en gros (mis en barils et par douzaines) chez les soussignés.

Afin de prévenir toute fraude, nous prévenons que le véritable cirage n'est manufacturé que par LANGDON, DARE & Co.

19 oct—12,3ps 470, Broadway, New-York.

PORTE FEUILLE PERDU—Vendredi dernier de midi à une heure de l'après midi, entre la raffinerie de la Louisiane et les Barraques des Etats Unis, a été perdu un porte feuille en cuir, contenant: 1o Un billet daté du 20 juin 1837, à trois ans de date (20 juin 1840) souscrit par Edouard Durive à l'ordre et endossé par Pierre Jordy, aussi endossé par G. N. Allard, paraphé ne varietur par Th. Seghers, not. pub. pour la somme de deux mille cinq cent quarante piastres ($2,540.) Toutes personnes sont prévenues de ne pas négocier le dit billet, le paiement en ayant été arrêté. 2o. quelques papiers de nulle valeur pour tout autre que le propriétaire. 3o. une somme de vingt cinq à trente piastres en billets de Banque et des municipalités. Lequel montant sera abandonné à celui qui remettra le porte feuille, billet et les papiers perdus. S'adresser à F. J. FORSTALL & BROTHER,
29 oct—8 rue de la Levée No 3.

AVIS est donné au public, que demande a été faite au bureau des directeurs de la Compagnie du Gaz et de Banque, pour le renouvellement du certificat No. 1, de soixante dix actions de ladite banque payés en plein, en faveur de Samuel Philipps & Law, rence Phillips, commerçant sous la raison de Jonas Phillips & Sons, à Londres, ledit certificat ayant été perdu. 1—8 oc. 2ps.

H Beach & Co., ont reçu par de recents arrivages de New York, et offrent à vendre à leurs magasins, Nos. 46 et 48, rue Royale, quatre grandes barouches avec impérial à la landau, et convenables pour des familles de cette ville; grandes et petits carrosses légers pour la campagne; barouches de toutes les qualités; cabriolets de toutes descriptions. A vendre à bon marché et à des conditions avantageuses.

1er Nov.

MAN. BLASCO & Co., rue de Chartres, entre Bienville et Conti, No. 69, viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, par la voie de New York, un bel assortiment d'habillemens confectionnés dans le dernier genre pour la saison, composé des articles suivans:

Lévites fines, lévites de chasse ouatées et doublées en soie; habits superfins, le tout en couleurs choisies et à la mode, tels que vert invisible, olive, marron et autres; pantalons de casimir à côtes, à raies et unis, couleurs assorties; gilets de dessous en soie de fantaisie, en velours unis et à fleurs; cravattes en satin, en gros de Naples et à gros grins; chemises de toile fine et en couleur; chemises de Mérinos, tricot superfin, de, de coton écru et blanc; caleçons de Mérinos, de couleur; do. de coton et fil; cols de satin, velours et bombazine; foulards de Spitfield couleurs assorties, chapeaux de soie, parapluies en gros de Naples et de gingham.

DE PLUS—Un grand assortiment d'habillemens pour jeunes gens et enfans, consistant en lévites de drap vert, olive, marron et bleu; pantalons de drap casimir et satinet unis et à raies; gilets ronds de drap et satinet; gilets de dessous, cols, chapeaux de soie, etc., le tout à la mode et à des prix modérés. 15 oct—a

BOTTES, Souliers et Brodequins—118 caisses, en débarquement des navires Pontiannet & Co roline et à vendre par R G HOBBS,
30 oct 12, rue de la Douane

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE ET FLEURS, *D'importation directe.*

Garanties de la récolte de 1838.

A vendre par Wm. DINN,

A son nouvel établissement, No. 17, rue de la Commune, Nouvelle Orléans.

LA collection consiste en graines de jardinage, de fleurs, etc, dans toutes leurs variétés, ognons et tubercules de fleurs de Hollande, superbes dahlias doubles de plus de 200 variétés, plantes de serre et d'ornement, arbres à fruits, groseillers, framboisiers et fraisiers, vignes, Catawba, Isabella et autres, griffes d'asperges, herbes de gazons et fourrages, avoine écossaise, blé, luzerne, betterave française et Mangel Wurtzel et la manière de les cultiver et d'en fabriquer du sucre, mûriers blancs d'Italie et mûriers de la Chine (morus multicaulis) avec un traité sur leur culture.

Il fournira aux marchands de la campagne des graines soigneusement arrangées en petits paquets tous étiquetés, propres à leur détail et en boîtes de la valeur de $10 à $100, ou par douzaine, par livre ou boisseau—Les habitans trouveront chez lui des boîtes bien assorties de $5 à $50—Les jardiniers pourront se fournir chez lui de graines des meilleurs qualités et à des prix très modérés.

Il tient de plus, outils et ustensiles de jardinage, importés d'Europe, oiseaux de Canarie de bonne race, un Traité sur la manière de les élever et les soigner, graines d'oiseaux de toute espèce, etc. 10 oct—1an

CHAUX—1000 barriques chaux récemment faite à Thomaston, chargement du brick Commodore Tucker, à vendre par GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

10 CAISSES Bois blanche à coudre, 5 caisses dito noire, 4 caisses mouchoirs de soie noire, et 200 caisses d'acier de Milan, ayant droit au Drawback, à vendre par JOHN CROSBY,
5 nov 28, rue du Camp.

PAPIER FOOLSCAPE—Un grand assortiment de papier convenable pour l'usage des écoles.
NORMAN STEEL & Co.
5 nov No. 12, rue Bienville.

CORDES—1543 rouleaux corde d'emballage, en magasin et à vendre par
5 nov R. GRONING & Co.

DOUBLONS MEXICAINS ET ESPAGNOLS—863 doublons mexicains et espagnols, à vendre par
5 nov R. GRONING & Co.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par R. GRONING & Co.
3 nov

CORDAGE—10 rouleaux cordages de Sisal, et 10 haussières de Sisal, en débarquement du navire Mary Howland, et à vendre par J. B. BAILEY,
5 nov 14, rue Bienville.

RAISINS—100 caisses raisins muscat en grappes, en débarquement du navire Mary Howland, et à vendre par J. B. BAILEY,
5 nov 14, rue Bienville.

BLANC DE BALEINE—150 caisses blanc de baleine de New Bedford, en débarquement du navire Mary Howland, et à vendre par
J. B. BAILEY, 14, rue Bienville.

HUILE DE BALEINE—9 pipes reçues et à vendre par J. B. BAILEY, 14, Bienville.

HUILE POUR TANNEUR—50 barils en débarquement et à vendre par J. B. BAILEY,
5 nov 14, rue Bienville.

MORUE en barils vides—300 caisses morue en bon ordre, et 500 barils vides do. S'adresser à bord du navire Delmotte, ou à LEVI H. GALE,
93, rue de la Commune.

PAPIER à enveloppes, en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

CORDES de Manille—20 rouleaux de grandeurs assorties, et une grande haussière, en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

PLATRE DE PARIS—150 barils d'excellent plâtre, en débarquement et à vendre par
GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

CIMENT hydraulique—50 barils ciment hydraulique, marque de Rosendale, en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

CAFE—150 sacs café de St. Domingue, 87 sacs do de St. Yago, en magasin et à vendre par
GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

PORC PRIME—120 barils vieux porc prime, dernièrement importé, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
5 nov 63, rue Gravier.

VINS—90 caisses vin de Sherry pâle, et vieux vins de Madère des Indes, aussi, 60 caisses vin du Rhin, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
5 nov 63, rue Gravier.

CORDES et toile d'emballage—5000 rouleaux cordes d'emballage, de petites grosseurs, et 40 pièces toile de Kentucky, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
5 nov 63, rue Gravier.

CAFE—100 sacs café vert de Rio, et 200 sacs vieux Java de 3 ans, et mis en petites quantités expressément pour l'usage des familles, en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
5 nov 63, rue Gravier.

PLOMB en barre—50 caisses plomb en barre, en magasin et à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
5 nov 63, rue Gravier.

WAGON.—Un superbe Wagon à quatre chevaux à vendre par JAMES D. DENEGRE,
5 nov 16, rue de la Douane.

CHARRETTES, roues, brouettes en fer, brouettes—Un assortiment complet, en débarquement du navire Cadmus, de Philadelphie et à vendre par
JAMES D. DENEGRE,
5 nov 16, rue de la Douane.

FARINE de blé noir—50 1/4 et 1/2 barils farine de première qualité, en débarquement du navire Cadmus, à vendre par JAMES D. DENEGRE,
5 nov 16, rue de la Douane.

TOILE d'emballage—300 pièces toile d'emballage du Kentucky, de première qualité, en magasin et à vendre par FORSYTH & LIMERICH,
5 nov 135 rue des Magasins.

CORDES d'emballage—300 rouleaux cordes du Kentucky, en magasin et à vendre par
FORSYTH & LIMERICH,
5 nov 135, rue des Magasins.

EAU DE VIE DE PECHE—50 barils vieille eau de vie de pêche, à vendre par
H. & W. ANDERSON,
5 nov

LAINES françaises pour nègres—50 balles couvertes épaisses de trois points, à vendre par
H. & W. ANDERSON,
5 nov 81, rue Tchoupitoulas

SUCRE en pain—60 barils et 50 caisses sucre en pain de qualité supérieure, en débarquement du navire Charleston et à vendre par
J A BARELLI & Co.
5 nov 41, rue de la Commune

CAFE—500 sacs café de Rio, en débarquement du navire Glasgow et à vendre par
5 nov ROBT. H. WHITE.

HUILE et cheval, en débarquement de la barque Mary et à vendre par
ROBT. H. WHITE.

GENIEVRE—Six pipes genièvre de qualité supérieure, reçus par le navire Constellation et à vendre par
ROBT H WHITE.

MAQUEREAUX—60 barils maquereaux No. 1, 2 et 3, en débarquement du navire Rockingham et à vendre par J. B. BAILEY,
5 nov 14, rue Bienville.

TRAITES sur New York—Les soussignés tireront à courte vue sur New York. Pour les conditions, s'adresser à BOGERT & HAWTHORN,
5 nov 63, rue Gravier.

BRIQUES à l'épreuve du feu—5000 briques de Baltimore de Berry, de qualité supérieure, reçues par le navire Glasgow, à vendre à bon marché si on les prend au long de navire. S'adresser à
J. ROBERT & Co,
47 rue Bienville.

CIMENT HYDRAULIQUE, et plâtre de Paris—50 barils ciment hydraulique, 100 do plâtre de Paris de qualité supérieure, reçus et à vendre en lots convenable aux acheteurs par
GEORGE BEDFORD,
5 nov 22, rue Bienville.

SUCRE—30 boucauts sucre de la Nouvelle récolte, à vendre sur habitation par
DEVEZIN & DOSSAT,
3 nov—3 80, encoig. Tchoupitoulas et Poydras

140 Barriques vin rouge de Médoc en débarquement du navire l'Anne Louise, venant de Bordeaux et à vendre par
A. & Z. CAVELIER,
3 nov—1

BOTTES, souliers et brodequins—400 caisses en magasin et à vendre par R. G. HOBBS,
3 nov 12, rue de la Douane.

RIZ—118 boucauts riz de la Caroline, en débarquement du brick Arabian et à vendre par
3 nov FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

SUCRE de la nouvelle récolte à vendre par
3 nov FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

BOIS de selle—800 bois selle, à vendre par
3 nov FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

FARINE CROISEE—140 barils farine croisée superfine, à vendre par
3 nov JOSEPH LANDIS & Co.

MAQUEREAUX—60 barils maquereaux No. 3, en débarquement et à vendre par
3 nov JOSEPH LANDIS & Co.

CIMENT—50 barils ciment à vendre par
3 nov JOSEPH LANDIS & Co.

GROSSES BOTTES—150 caisses de qualités assorties de grosses bottes, reçues et à vendre par
FROST & Co,
3 nov 8, rue de la Douane.

300 pièces de cèdre rouge; 200 de 4,5 pouces sur 5/8 pouces de bois de chêne, à vendre par
WALKER, KNIGHT & Co,
3 nov 26, Nelle Levée.

AVIS—Le public est prévenu de ne faire aucun crédit à l'équipage du steamer *Isabella*, à moins que ce ne soit sur un ordre du capitaine ou du consignataire ou sur celui des soussignés.

WALKER, KNIGHT & Co,
3 nov 26, Nelle Levée.

HUILE de lin—10 tierçons huile de lin en magasin et à vendre par
3 nov—4 JARVIS & ANDREWS,

CIGARES de Principe—30,000 en magasin et à vendre par KIDDER & HEAD,
24, rue Poydras

JAMBON PLATS COTES—50 boucauts jambons plats cotés de Cincinnati, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.

CLOUX—500 barillets cloux, en débarquement du navire Clifton, de Boston et à vendre par
ROBT. H. WHITE,
3 nov 34, rue Gravier.

PAPIER—500 rames papier d'enveloppe, en débarquement du navire Mattakeeset, de Boston et à vendre par
ROBT H. WHITE.
3 nov

THE—200 paquets thé impérial, 15 frequins beurre, en débarquement du navire Huntsville, de New York et à vendre par
3 nov ROBT. H. WHITE.

A LOUER—Un comptoir situé rue Gravier No. 32. S'adresser sur les lieux. 3 nov

BISCUITS DE NAVIRE—300 barils à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL,
3 nov 28, Vieille Levée.

TRAITES sur la Havane, à vue, à vendre par
J. ROBERT & Co.
47, rue Bienville.

CAFE DE LA HAVANE, CIGARES &c.—121 sacs café de la Havane—100 caisses sucre blanc 200,000 cigares de qualité supérieure; 25 caisses confitures, en débarquement et à vendre par
J ROBERT & Co 47, rue Bienville.

POMMES DE TERRE—400 paniers pommes de terre, d'une qualité supérieure, en débarquement du navire Rochester, et à vendre par LEVI H GALE,
93, rue de la Commune.

ARGENT DU TEXAS à vendre par
ROB. SANDEMAN,
No. 17, Vieille Levée, encoignure de la rue
3 nov—1m de la Douane

AVIS—Les soussignés ont transporté leur Bureau au No. 59, rue Tchoupitoulas, encoignure de la rue Poydras.

3 nov—4 DEVEZIN & DOSSAT.

BRODEQUINS—50 caisses brodequins chevillés pour jeunes gens et enfans, reçus par le Rambler et Della, et à vendre par FROST & Co.
3 nov 8, rue de la Douane.

SEL D'EPSOM—50 barriques sel d'Epsom, de la compagnie chimique de Baltimore, 15 barils Brun Espagnol, et quelques caisses Chrome jaune, en débarquement du navire Lucada, de Baltimore, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
3 nov Enc Commune et Tchoupitoulas.

10 DOUZAINES FOETS de Philadelphie pour voiture à vendre par J H ASHBRIDGE,
No 65, rue de la Commune.

RIZ—90 tierçons de riz supérieur de la Caroline, en débarquement du navire Delia, et à vendre par
JAMES D. DENEGRE,
3 nov 16, rue de la Douane.

ETOFFES RAYEES—Etoffes à chemises de 3/4 et 4/4, récemment reçues et à vendre par
3 nov FROST & Co 8, rue de la Douane.

MESSRS. JOHN TUBREA & C S ROGERS, consignataires par le navire Russell, de Boston, sont priés de passer au bureau du soussigné pour prendre leurs marchandises. LEVI H. GALE,
3 nov No 93, rue de la Commune.

SACS en plâtre—50 balles en magasin et à vendre par G DORSEY,
3 nov 44, Nouvelle Levée

A LOUER.

A LOUER—Un beau magasin, rue St Louis, no. 25. S'adresser à
9 oct BD. LAUDUMIEY.

MAGASIN A LOUER—Le beau magasin à quatre étages situé à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Poydras. On peut immédiatement en prendre possession. S'adresser à
L. MILLAUDON,
3 nov 14, rue Bienville.

A LOUER—Une belle maison située rue Saint Louis, No. 83, entre Royale et Bourbon. S'adresser à Mde. Vve. Coman, rue de la Douane No 179. 3 nov—6

A LOUER—Une propriété située rue Claude, elle se compose d'une maison de quatre grands appartements, deux cabinets, une galerie, une cave, plusieurs bâtisses contenant douze chambres à domestique, une cuisine haute, pigeonnier, poulailler, et deux étables ainsi qu'un grand jardin bien cultivé, qui rapporte de $4 à 6 piastres par jour. Cette propriété offre tous les avantages possibles à celui qui voudrait y tenir une laiterie.

Une autre maison située rue du Craps, composée de quatre appartemens, deux cabinets, galerie et cave, une cuisine, chambres à domestique, une grande cour et un petit jardin. S'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CO,
22 oct—4,2ps rue Toulouse, No. 19.

A LOUER—La maison à deux étages no. 176, rue de la Douane entre Bourgogne et Rempart. S'adresser à côté No. 174.

A LOUER—Un bureau en face de la rue, du premier étage, à l'encoignure des rues du Camp et de la Commune, au-dessus du Bureau d'Assurances de l'Ouest et la Marine s'adresser à
GEORGE GREEN & BROTHER
16 oct

A LOUER—Un bureau situé au coin des rues Gravier et de la Place de la Banque S'adresser au No. 2, Place de la Banque. 15 oct

A LOUER—Le magasin et maison de résidence, situés rue Royale No. 73, entre Conti et Bienville. S'adresser à
JOS. M. KENNEDY,
11 oct 16, rue des Remparts

A LOUER—La maison située rue Royale No. 339 entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital. Possession donnée de suite. JOS. BARTHET,
9 oct 30, rue Toulouse

A LOUER—Une partie du magasin No 74 rue Gravier, de plus un comptoir, No 44, rue du Camp, s'adresser à
ROBERSON & SEWALL,
5 oct 44, rue du Camp.

A LOUER—Les premier, second et troisième étage du magasin No. 17, Vieille Levée, offrant de la rue de la Douane. S'adresser de suite à
ROBERT SEMDEMAN,
24 oct No. 17, Vieille Levée

EN débarquement du navire Republican du Havre, Souliers maroquin noir et couleurs pour femmes.
Souliers fourrés à la russe noirs et couleurs do do
Do do fourrés do do do
Bottines pour femmes noires et couleurs,
Do pour enfants do do
Do pour fillettes do do
Do pour femmes coutil bout vernis,
Brodequins pour femmes en veau ciré et maroquin,
Demi-bottes pour femmes, noires et couleurs,
Bottes françaises pour hommes,
Brodequins do do
Bottines en lasting do do
Do coutil do do
Escarpins do do veau ciré doublé en soie,
Do do do vernis do do
Chaussons de soie pour hommes,
Do soie pour cadet,
Do soie pour enfants, à vendre par
31 oct—6 P. P. LAPERLIER, 112, rue Chartres

AVIS—B. Juette, rue Toulouse No. 54, offre à vendre les marchandises suivantes qu'il vient de recevoir de France, savoir:

1o. *Par le navire McLellan de Bordeaux:*
30 barriques vin Bordeaux, Monferrand,
25 do do do St Julien Médoc,
50 barils vin blanc haut sauterne,
10 pipes vieille eau de vie de Cognac,
200 caisses vin St Julien Médoc,
2 pipes huile d'olive surfine,
20 fromages Gruyère,
100 caisses fruits à l'eau de vie,
100 paniers anisette surfine,
25 caisses liqueurs assorties,
20 caisses Kirsch wasser,
10 do Sardines à l'huile,
3 do petits pois,
5 do fraises et cerises de Millet de Nantes.

2o. *Par l'Elizabeth de Marseilles:*
200 barriques vin rouge de cette,
24 barils vin blanc,
50 do vin madère,
100 caisses vin muscat,
50 do savon blanc,
60 do fruits à l'eau de vie,
250 paniers d'huile Plagnol,
Reçu du Nord, divers tombereaux et roues de rechange 31 oct—a

A VENDRE par les soussignés, l'entier chargement du navire l'Amelia, de Bordeaux, composé de
5000 caisses vin rouge divers crûs, Médoc de 12 btles.
300 do do do de 24 demi bouteilles
500 barriques vin rouge, divers crûs,
500 demi barriques vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
500 lots eau de vie 3me. preuve, Cognac, Dupuy.
200 caisses de 12 paniers de terre fruits à l'eau de vie,
40 fûts vinaigre double,
200 paniers huile surfine grandes bouteilles,
600 caisses prunes d'Ente, séchées, premier choix,
25 caisses vin Muscat vieux,
2 caisses conserves alimentaires,
1 caisse tige de pair,
200 paniers vin de Champagne, première marque garantie,
60 caisses vin de Bourgogne et Côtes Rôties.
R. A. LEFEBVRE
Rue Toulouse, No 10

BRUSLÉ & LESSEPS—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti

Au moment de la rentrée des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impressions, tels que,

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, connaissements, blancs pour notaires &c. &c. ainsi que la reliure et rayure de tous les livres de banque, de bureaux publics et de commerce.

Ils ont reçu par les derniers arrivages, des cantiques. Plumes de Perry, (double patente métallique) des points de Gillott (métallique et damasquinées, ...) De Ash—Congrès et aigle.

Encre de Perry et autres.
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.
Cire et pains à cacheter de Londres, cire dernières en boîtes de ferblanc de 1, 1, et 1 livre.
Papiers de toutes dimensions.
Papiers pour plans et à dessiner.
Cartes blanches surface d'ivoire et émaillées, cartes coloriées et émaillées.

Ils tiennent aussi des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.

Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les médecins et avocats qu'ils ont en mains quelques livres de lois et de médecine qu'ils viennent de recevoir dernièrement. 20 oct

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages de Paris du Havre et Bordeaux via New York, un assortiment de

Toiles à draps 4/4, 5/4, 6/4
Linge de table de Bearn, Mouchoirs de poche, Mouchoirs de cou, Indiennes françaises pr. meubles et pour robes, Indiennes anglaises et américaines, Cravattes mousseline imprimées, Schalls mérinos, Dito cachemire, Cols mousseline brodés, Linons bruchés blancs et en couleur, Pointes en Linon, Poupées, Chapeaux et capotes en soie pour femme, Dito en batiste, Fichus paysannes brodés, Bas chaussettes divers genres, Guimpes, Pélerines, Tours de tête, Dentelles blanches et noires, Echarpes et schalls nouveaux, Tulle, entre deux, Une quantité d'autres articles.

Gants de peau, de soie, et à fils, Soie à coudre, Mouchoirs Madras, Bas de soie et fil d'Ecosse unis et à jours, Gros de Naple noir et en couleur, Satin dito, Poult de soie noir, Florence, Levantine nouvelles pour Robes, Foulards, Parfumerie, Cravattes en soie, Robes, Mousse, Mouchoirs, Pointes en tulle, Eventails pour voix, Mérinos français et anglais, Cotons écrus et blancs, Coton à mèches, Cotonnade, toute espèce Coton d'Orval, Cordonnets, Serviettes damassées, Nappes dito, ouvré, Bas anglais, Lasting noir, Toile divers, Circassienne.

26 oct BONNARDES & Co.

LES soussignés offrent à vendre en magasin,
200 barriques vin rouge Médoc,
50 do do de St. Julien Médoc,
50 do do de Beychevelle,
45 do do de Chateau Margaux,
25 do do de Pauillac 1828
50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne,
25 do do de Haut Barsac,
250 caisses vin rouge St. Julien Médoc,
100 do do Chateau Margaux,
50 do do Grand Larose,
100 do do Chambertin, Pomard &c.
50 do do Chablis & Meursault,
30 do do Absynthe Suisse,
30 do do Kirchwasser,
50 paniers huile d'olive superfine,
250 do Champagne 1ère. qualité,
200 do Anisette de Bordeaux.
Chs. ROYER & V. LABATUT,
30 oct 175, rue Royale.

LIVRES ESPAGNOLS reçus à vendre par les soussignés;
Teatro Español, Lope de Vega.
Historia Español, Conde de Toreno.
Telemaco
Ensayo sobre las Costumbres, Voltaire.
Viage Anacarsis, Barthélemy,
Estudios de la Naturaleza, B. de Saint-Pierre.
Historia de las Cruzadas. Bozzana Guerrera.
Historia de la Revoluciones de Roma, Pages.
Arte de prolongar la Vida, Hufeland.
Vanda del Museo, de Chamrobert.
La Biblia Sagrada, P. Felipe Scio de S Miguel.
Et quantité d'autres ouvrages intéressans.
E. JOHNS & Co.,
26 oct Enc. St. Charles et de la Commune

A VENDRE au débarquement du navire l'Anne Louise, venant de Bordeaux.
20 barriques vin St. Estèphe médoc 1835,
20 do do Pauillac, médoc 1831,
14 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne 1830, de qualité supérieure.
300 caisses vin rouge St. Estèphe médoc 1833,
12 do de 24 demi bouteilles, vin St. Estèphe médoc.
BD. LAUDUMIEY,
29 oct—a 25, rue St. Louis.

LIBRAIRIE—Abrégé de Géographie de Balbi, 2me édition de 1838, avec cartes gravées des différents pays et plans des principales villes du monde. Romans de Walter Scott, en 24 volumes.

Histoire de la Révolution française, par Thiers, 10 vols, avec gravures, ainsi que les volumes suivants y faisant suite:

Histoire du Consulat, 3 vol., par Thibodeaux.
Histoire de l'Empire, 7 vol. Do.
Droit Civil français par Rullier, continué par Duvergier—13 vols.
Almanach pour 1839, à vendre par
BRUSLÉ & LESSEPS,
23 oct Enc. Chartres & Conti.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur établissement de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) en cette ville, et qu'ils continueront sous la même raison, comme ci-devant, à faire des transactions en commission et par commission.

LAMBERT, BERCIER & Co,
No. 9, Front Levée, en face du débarcadour des bateaux à vapeur.

Références:

MM Follain, Bellocq et Degelos, Maitland, Kennedy et Souttes	}	Nelle Orléans
Robertson et Branda	}	Norfolk, Va
Maitland, Kennedy et Co.		
A. Lemoyne	}	New-York.
F. Gaudard		
Rév. D. Tucker,		Boston.
Labene et Hernie,		Havre,
F. & A. Gibert frères,		Marseille.
Leroy et Labene,		Pointe à Pitre (Guadeloupe)

24 oct—a

COMPAGNIE des architectes du 3me. District de la ville de la N. Orléans—Nlle Orléans 24 octobre 1838—Des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie jusqu'au 8 novembre prochain pour la construction en briques et briques entre poteaux de sept maisons sur divers terrains situés dans le faubourg Tremé.

Les plans et devis sont déposés au bureau, passage de la Bourse, rue Conti, où ils peuvent être examinés depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi—Par ordre.

29 oct—10 C. SAMORY—Secrétaire.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULH, pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Hôpital, à la Nouvelle Orléans, où les boissons concentrées préparés à l'eau simple et acidule gazeuse pour table, l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Walz, de Clermont-Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Cauterets et en général les eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule spéciale des médecins, ainsi que toutes les substances destinées à composer à domicile, les bains, les lotions et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

100 BOUCAUTS DE SUCRE de la nouvelle récolte à vendre par
30 oct R. BRODIE.

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE REGULIER, entre la Nouvelle Orléans et la Mobile—Le steamer ISABELLA capitaine Clar Walker, ayant éprouvé des réparations générales, reprendra ses voyages réguliers comme il est dessus mentionnés; il commencera samedi prochain 27 du courant, et partira du bout du chemin de fer Pontchartrain après l'arrivée des chars de midi. A son retour, il partira de la Mobile, tous les mercredi. Son emménagement sont supérieurs, et l'on portera toute sorte d'attentions aux passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER KNIGHT & Co,
22 oct 26, rue de la Nelle Levée

PAQUEBOT REGULIER.

Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville, et tous les lieux intermédiaires.

Le steamer MARINER, capitaine J B Noland, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, et partira de la Nouvelle Orléans, tous les samedis, à 10 heures du matin et de Bâton-Rouge tous les mardis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ROBESON & SEWALL,
3 oct 44, rue du Camp.

Paquebot entre la N. Orléans et Bayou Sara.

Le superbe steamer HUNTSVILLE, paquebot entre la Nlle. Orléans et le Bayou Sara, sera prêt à prendre du fret, lundi après midi jusqu'à l'heure de son départ—Jours de départ, tous les Mercredis, à 10 heures d'ici, et du Bayou Sara, tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à SMITH & VOURHEES,
4 sep 35, rue du Camp.

N. B. Le Huntsville a été inspecté et ensuite déclaré et marqué A 1. au bureau de l'assurance. 5 oct

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien situé à trois lieues dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opélousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des basses eaux—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon des voitures pour les transporter, et des wagons pour leurs bagages ou marchandises.

4 sep FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

POUR LA BAIE ST. LOUIS, Passe Christian Biloxi et Pascagoula.

Le steamer GIRAFFE, à basse pression, capit. Swiler, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à l'arrivée du chemin de fer, immédiatement après l'arrivée du char de 7 heures. Il sera de retour au rail road tous les jeudis et lundis. Le public peut être assuré sur une grande ponctualité. Pour passage, s'adresser au capitaine.

4 sep CAPITAINE SWILER.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.

23 avril J. B. COLLA, Agent.

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout, construit depuis deux ans, et bien conditionné. Il peut porter 130 tonneaux et ne tire que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
9 oct 28, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour être exclusivement employés, savoir:

Navire SEAMAN,	Capitaine	Minor,
Barque MARY,	"	Nickerson,
" IRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens,
" SOLOMON SALTUS,	"	Dalton,
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pendant toute l'année. Ils garderont aussi du fret pour les ports dans la Chesapeake ou la rivière James, et le fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancées si on le désire. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—a 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[Nouvelle ligne.]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons. 27 Nov
Navire Alabama, capt C C Berry, 474 tons. 11 Dec
Navire Arkansas, capt E. B. Dunn, 642 " 15 Dec
Navire Sutton, capt W Hathaway, 543 tons 8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 540 " 28 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 629 " Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'opèrent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartemens parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passagers à la chambre est de $80, sans les vins et les liqueurs; le capitaine et l'équipage ne fournissent pas de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des cassages, tant de verreries, quincailleries, marbres, tuyaux, cuivre, acier, etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

POUR NEW-YORK—Devant partir positivement le 10 novembre. Le navire de première classe MANCO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Nickles, ayant les deux tiers de son chargement engagés, et aura un prompt départ. Pour l'équivalent de 250 balles de coton ou fret, ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
20 oct J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR PHILADELPHIE—Un brick de première classe, ayant la moitié de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
29 oct 65, rue de la Commune.

FRET POUR NEW YORK—On donnera un fret de 80 à 100 balles, à un bon navire, si l'on s'adresse à
R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—Le beau brick espagnol, fin voilier, EMILIO, capt. Gust, partira sous peu: Pour fret ou passage, ayant beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à JOSE PRATS,
30 oct No. 50 rue Bio. Anne

POUR CHARLESTON—La goélette de première classe MARIA, capitaine Prescott, a les deux tiers de sa cargaison engagée et aura un prompt départ. Pour l'équivalent ou fret, s'adresser à bord, ou à J H ASHBRIDGE,
27 oct 65, rue de la Commune

POUR LE HAVRE, Bordeaux ou Marseilles—Le navire français fin voilier Arago, capitaine Beaupré, pouvant porter de 7 à 800 balles, ayant son chargement engagé, est maintenant prêt à recevoir du fret pour l'un des ports ci-dessus mentionnés. Pour les conditions, s'adresser à bord, ou au bureau de rail road ou à
KOHN, DABON & Co,
26 oct 59, rue Bienville

A VENDRE pour clore une société—La goélette fin voilier GENEVA, du port de 260 barils, maintenant mouillée de l'autre bord du fleuve, entre les deux ferrys. Pour les conditions, s'adresser à A. M. DEMIRANDA,
1er nov 113, rue Bourbon.

PAQUEBOT REGULIER—Pour Velasco, Brazoria et Columbia—La goélette EMELY, fine voilière, capitaine Paxton, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous délai pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à J H ASHBRIDGE,
31 oct 65, rue de la Commune

POUR PHILADELPHIE—Hands Line. La barque paquebot JOSEPHINE, capitaine Johnson, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le reste de son fret ou pour passage, ayant beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux Légumes ou à
JAMES D. DENEGRE,
25 oct No. 16, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TANGUS, classé A 1, capitaine Upton, a besoin du complément de 250 balles de coton pour fret ou pour passage, s'adresser à
25 oct R. GRONING & Co.

POUR NEW YORK—Ligne de Holbrook—Devant partir le 1er novembre—Le navire RIENZI, capitaine Norton, partira comme il est dit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à H. O. AMES,
23 oct 48, rue du Camp.

A VENDRE OU A FRETER, pour un des ports de l'île de Cuba—La goélette américaine WATER WITCH, capitaine Dupeire. S'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co.
5 oct 19, rue Toulouse.

LEGION DE LA LOUISIANE.—Nouvelle Orléans, octobre 1838—Conformément à la loi la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira dimanche 25 novembre, à 10 heures précises du matin, sur la place d'Armes, pour une revue d'inspection.

Les commandans des compagnies devront remettre à l'inspecteur de brigade un contrôle exact du nombre effectif d'officiers et soldats de leur compagnie présents à la revue.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier général J. B. Planché, commandant la Légion. D. AUGUSTIN,
17 oct Aide de Camp.

UNE BELLE CHEVELURE

EST de tous les ornemens, celui qui pare le mieux la figure humaine. Combien en la perdant, la physionomie change et s'empreint de signes d'une vieillesse prématurée! On ose à peine se découvrir et un grand nombre évite la société dans la crainte de s'exposer aux rires et aux sarcasmes de leurs connaissances; le reste de la vie de ces personnes s'écoule dans la solitude. Enfin la perte même de la fortune ne remplit pas les cœurs généreux d'une jeunesse pensante que celle des cheveux. Pour parer à ces inconvénients, le BAUME DE COLUMBIA D'OLDRIGE arrête à la première application la chûte des cheveux et peu de bouteilles les remettent dans le même état. Il fait croître aussi les cils et les favoris, empêche les cheveux de grisonner, et leur rendent leur souplesse, les fait onduler en boucles gracieuses. Un grand nombre de certificats de personnes des plus respectables que produisent les propriétaires, démontrent l'efficacité du *Baume d'Oldrige*.

Lisez la Liste suivante—

Mr. Robert Walton ex-maire de Philadelphia par qui des de la haute réputation des messieurs dont les noms suivent après.

Les soussignés, par les présentes, certifient que nous avons fait usage du Baume de Columbia, découvert par J. Oldrige, et avons trouvé que non-seulement il empêchait les cheveux de tomber, mais les remettait dans leur état naturel.

W. Thatcher Sr.—Ministre Méthodiste.
Second St-George, No 86, 3e rue Nord.
John P. Inglise—331 Arch st.
John D Thomas, M D—163 Race st
John F. Furey,—101 Spruce st
Hugh Macarty,—243 South 7th st.
John Gord Sr.—123 Arch st.

Les hommes âgés et ceux qui paraissent à porter perruque pourront peut-être n'en pas reconnaître toutes les qualités bienfaisantes, mais pourtant, il ne peut que se relever dans l'opinion du public, quand on sait que trois des signataires ont passé la cinquantaine et que les deux autres ont passé la trentaine.

Du Maire de la ville de Philadelphie, Etat de la Pensylvanie.

Je, Robert Wharton, maire de Philadelphie, certifie par les présentes que je connais très bien Messieurs J. P Inglise, John S Furey et Hugh Macarty, dont les noms sont apposés au certificat ci-dessus, qu'ils sont des hommes respectables et que pleine et entière foi peut être donnée à leur certificat.

En vertu de quoi, j'ai signé la présente et fait apposer le sceau de la ville.

ROBERT WHARTON, Maire.

PRECAUTION.—Observer que chaque bouteille du baume véritable a une couverture splendide, sur laquelle sont représentées les chutes du Niagara, et le nom de l'agent, &c.

A vendre en gros et en détail, par Comstock & Co, seuls agents pour l'Amérique et Fletcher & Co, 2 Maiden Lane une porte au-dessous de Pearl st. New York, et par un ou plusieurs pharmaciens dans presque toutes les villes de l'Union. Aussi par Dewees, Hart & Co, Magasin de Foighes et de... rue de Chartres

3 nov FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS